BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3926 du Vendredi 25 Octobre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VIE DES PARTIS

L'UFD n'existe plus: «Nous devenons membres du PCT», proclame Josué Rodrigue Ngouonimba

(P.3)

DIOCESE DE KINKALA

Mgr Louis Portella Mbuyu a ouvert l'Année pastorale et ordonné 4 diacres

Les nouveaux diacres entourant l'évêque de Kinkala (P.9)

GUERRE A L'UMP

Entre ceux qui nient et ceux qui accusent, plaintes et contre-plaintes!

(P.3)

Editorial

Du church bashing?

A NOS LECTEURS

En raison de la fête de Toussaint, le vendredi 1er novembre, nous n'aurons qu'une seule édition la semaine prochaine. Elle paraîtra le mercredi 30 octobre.

Bonne fête !

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

PRIMO SERVICES
En sigle «P.S-SARLU»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: Villa no 002, Avenue des Maréchal Lyautey
Camp Air Afrique Centre-ville, Poto-Poto, Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00160

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 05 août 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 29 août 2019, sous Folio 158/5 n° 1477, il a été constitué une société dénommée PRIMO SERVICES dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 Francs CFA;

Siège: à Brazzaville, au numéro Villa n° 002, Avenue des Maréchal Lyautey, Camp Air Afrique, Centre-ville Poto-Poto;

Objet: Assainissement des bureaux; Prestation de services industrielle, administrative et commerciale; Gardiennage, traitement des déchets des rebuts ferreux, import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le no RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00160 du 09 septembre 2019;

Gérance: Monsieur OBAMBY Mavy Bob Ulrich est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

FICHE DE POSTE

Titre du poste: RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Contexte:
Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable Des Ressources Humaines.

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK), d'une surface de 1 350 000 hectares, se situe en République du Congo, à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose, pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE
ous l'autorité du DAF, le Responsable des Ressources Humaines met en œuvre l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

MISSIONS PINCIPALES
Administration des Ressources Humaines:
- Rédiger les contrats de travail, avenants et soldes de tout compte;
- Etablir et assurer le suivi des dossiers d'assurance complémentaire et prévoyance;
- Assurer le suivi des visites médicales, astreintes, frais de mission…;
- Gérer l'ensemble des absences (congés, arrêts maladie, accidents de travail, maladies professionnelles…) et réaliser les déclarations obligatoires;
- Réaliser le suivi des pointages; vérification et régularisation;
- Tenir et mettre à jour les registres obligatoires;
- Participer au processus de recrutement: publication d'annonces, tri de CV, gestion des réponses aux candidatures, planification des entretiens;
- Mettre à jour les tableaux de bord de ressources humaines;
- Rédiger et mettre en place les règlements et procédures internes
- Développement de la prévention, santé et sécurité;
- Gérer la formation professionnelle et tous les dispositifs s'y rattachant;
- Préparer et suivre le plan de formation.

Gestion technique de la paie:
- Regrouper, classer et contrôler la cohérence des éléments variables;
- Etablir la paie, réaliser les contrôles et rectifications nécessaires;
- Lancer la demande de règlement de la paie à la Trésorerie;
- Réaliser les déclarations sociales;
- Assurer la veille règlementaire sur le calcul de la paie.

Activités complémentaires:
- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs;
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe.

PRINCIPALES RELATIONS

Hiérarchiques: Rattaché au Service Administratif & Financier
Fonctionnelles: Ensemble des services

FORMATION/COMPETENCES
Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent
Et
Expérience significative dans un poste similaire

QUALITES REQUISES
- Maîtrise des mécanismes de la Paie et expérience significative;
- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH;
- Parfaite maîtrise des chiffres, de l'outil informatique et des logiciels de paie;
- Confidentialité, polyvalence, rigueur;
- Aisance relationnelle et rédactionnelle.

Merci de bien vouloir transmettre CV et lettre de motivation à l'adresse pnok@africanparks.org au plus tard le 15 Novembre 2019.

ANNONCE LEGALE
Fermeture de «HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES Ltd»
Dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes d'une décision prise en date du 20 janvier 2019 par les actionnaires de la société HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES Ltd, dont le siège social est situé à Cerne House, La chaussée, Port Louis à l'Ile Maurice, il a été décidé de fermer la succursale dénommée «HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES Ltd», en République du Congo. Cette décision a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, le 27 mars 2019 et a été enregistrée à Pointe-Noire en date du 1er avril 2019.

A cet effet, la succursale a cessé ses activités en date du 31 Mars 2019, tel qu'il a été décidé.

En conséquence, une requête relative à une inscription modificative pour constater la radiation au Registre de commerce et de crédit mobilier a été déposée en date du 09 Octobre 2019.
Par la suite, un certificat de radiation a été établi le 09 Octobre 2019.

Pour insertion légale

Ernst & Young
Cabinet Juridique et fiscal

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-026

POSTE VACANT: PROPERTY CLERK (AGENT IMMOBILIER)
Grade - FSN-05
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 22 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 05 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un Diplôme secondaire
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion immobilière ou dans un service administratif.

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe de l'assistant immobilier, le/la titulaire du poste effectue des entrées de données, maintien des enregistrements de propriété, crée et transmet tous les rapports de gestion de propriété, effectue les inventaires et maintien des documents pour les bureaux et les résidences de l'Ambassade.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez-le et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge)

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

VIE DES PARTIS

L'UFD n'existe plus: «Nous devenons membres du PCT», proclame Josué Rodrigue Ngouonimba

Telle est la décision prise par le bureau politique de l'Union des forces démocratiques (UFD), réuni en session extraordinaire le 24 octobre 2019, sous l'autorité de Josué Rodrigue Ngouonimba, le président du parti créé par David Charles Ganao. *«Dès aujourd'hui, l'UFD n'existe plus. Nous devenons membres du PCT»*, a-t-il déclaré.

Le bureau politique de l'UFD a justifié sa décision par les contraintes qu'imposent la loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. Notamment l'obligation d'avoir des sièges sur tout le territoire national. Cette session extraordinaire avait pour seul but de déterminer si l'UFD était disposée à se conformer aux prescriptions de cette loi.

«En raison des réalités propres à notre parti politique, notre esprit doit nous conduire à faire des choix importants, des choix judicieux qui nous permettent de participer autrement dans la vie publique, notamment en allant dans les grands ensembles politiques, pour contribuer ainsi à la consolidation de l'unité nationale et de la paix. La réunion du bureau politique devra-t-elle constituer un grand tournant de notre histoire au sein de ce parti, de par la décision que nous sommes appelés à prendre conséquemment», a déclaré Josué Rodrigue Ngouonimba.

Il a évoqué la mémoire de David Charles Ganao, président fondateur du parti. De même, il a traduit toute sa reconnaissance aux cadres et militants de l'UFD qui, *«par leur loyauté, leur enthousiasme et leur résilience, ont su conférer à cette formation politique un rayonnement national, notamment en amenant à avoir pour la mandature actuelle un député et 18 élus locaux»*.

Josué Rodrigue Ngouonimba (au centre)

En réfléchissant sur l'avenir politique de l'UFD, le bureau politique a officialisé ce qui était déjà visible: la dissolution du parti et son intégration dans le PCT. *«L'un des fondamentaux pour un parti politique, c'est la prise du pouvoir. En regardant de façon sereine toutes les conditionnalités, nous avons pensé que dans l'espace réduit que nous occupons, nous ne pouvons pas être un parti national. Nous avons certainement des élus à certains endroits, mais il faut reconnaître que l'UFD est un parti social-démocrate et nous avons des partis qui se réclament de cette doctrine qui sont mieux implantés que nous. En toute responsabilité, nous avons estimé qu'il fallait qu'on se joigne à ces partis. Nous avons l'UPADS qui se réclame de la social-démocratie, mais qui est de l'opposition. Nous sommes de la majorité présidentielle, il fallait aller vers ces partis. Nous avons analysé que le parti qui se prêtait à nos idéaux était le PCT. Voilà pourquoi, dès aujourd'hui, l'UFD n'existe plus. Nous devenons membres du PCT»*, a annoncé Josué Rodrigue Ngouonimba.

Pour lui, ce choix est judicieux. *«Nous intégrons le PCT parce que nous voulons participer aux débats d'idées et non pour ménager un bien matériel»,* a-t-il justifié. Et d'affirmer que la base de son parti a été consultée dans la prise de cette décision. *«Nous sommes issus d'un congrès. La base nous a élu et nous a demandé de conduire le parti. Nous continuerons à faire comprendre à notre base que ce choix a été fait en toute responsabilité. Nous avons procédé à la signature d'un mémorandum dans lequel nous avons demandé que le PCT reconnaisse et prenne en compte nos élus. Nous sommes à la veille du congrès du PCT où notre participation est effective»*.

Le bureau politique de l'UFD a, par ailleurs, attiré l'attention des pécheurs en «eaux troubles de ne jamais faire usage de quelques manières que ce soit de sa dénomination, de son logo et de sa devise. Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi». La dissolution de l'UFD enfin prononcée, Josué Rodrigue Ngouonimba devra procéder sous peu à la signature de l'acte mettant officiellement fin à son existence.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Du church bashing ?

C'est comme si, tout d'un coup, les *«gorges profondes»* de la création avaient décidé de balancer à tout-va. Chaque jour désormais, les peaux de vache sont déterrées et jetées à la tête de prêtres de l'Archidiocèse de Brazzaville. Les meneurs de cette cabale ne font pas mystère de leur volonté d'en découdre, de *«régler des comptes»*. Donc, à la base, il y a de la rancœur et le seul souci de se venger de dépits passés. Nous sommes, dans l'opinion, comme des gens préférant l'agitation à la sérénité. Nous aimons que le saignant saigne, et que le croustillant nous en donne pour le prix de notre curiosité malsaine. Comme si nous étions des accros à un masochisme indécrottable, plaisant quand il cloue les autres au pilori, mais déplaisant - et combien ! – quand il nous met sur la sellette. Se faire plaisir, en se faisant du mal? C'est une véritable campagne d'éclaboussure qui se déverse aujourd'hui sur l'Eglise de Brazzaville.

Pour un mot qui prend la défense d'un tel, hiérarchie ou clerc de rang, il y en a trente qui ensevelissent tel autre curé ou vicaire. Véritable scie à scier la branche sur laquelle nous sommes assis, cette campagne appelle à une interrogation de notre agir de chrétien ; une remise en cause de nos certitudes et de notre appartenance à l'Eglise. Ceux qui, chaque jour désormais, s'en prennent à l'Eglise catholique – de l'intérieur – auront du mal à faire la part de la volonté de nuire et du désir d'assainir.

On ne peut limer des piliers et faire croire qu'on veut sauvegarder l'édifice. On ne peut venir sur la place publique, faire étalage des scories des autres, réelles ou non, et penser qu'il en sortira du bien. D'abord, parce qu'affirmer seul ne suffit pas. Et même prouver ne vaut que si la volonté d'appeler le frère (ou la sœur) à changer est mise en avant de tout. Autrement, on participe à une œuvre de démolition qui ne distribuera aucun Nobel à personne!

Sur nos bureaux tombent chaque jour des petits billets assassins ou, plus perfides, qui font semblant de se préoccuper de la situation qui prévaut tout en laissant entendre une telle envie d'en savoir plus, de susciter la confidence, d'appuyer là où ça fait mal: nauséeux ! Ce journal ne participera à aucune volonté de saper les fondements de l'Eglise. Il ne distribuera pas les torts et les raisons, parce qu'il est avant tout un journal – Le journal – de l'Eglise. Il sera toujours au service de l'unité des fils et des filles de Dieu, sans se fermer à la mission de s'informer pour informer, même sur des déviances éventuelles.

Il nous est arrivé de déplorer l'agressivité à notre égard de communautés diversement priantes. Œcuménisme et dialogue interreligieux nous imposent pourtant de marcher dans une vision de croyants unis pour le Bien, autour de l'idée de Dieu, Père de tous. Que le mal vienne de nos propres flancs ajoute certes à l'amertume, mais ne nous détournera pas de la mission de dire et de proclamer les bienfaits de l'unité. En Eglise et dans la Nation. Les pressions, amicales ou mielleuses, ne servent donc à rien !

Albert S. MIANZOUKOUTA

GUERRE A L'UMP

Entre ceux qui nient et ceux qui accusent, plaintes et contre-plaintes!

Après l'agression de Digne Elvis Tsalissan Okombi, les tendances qui se disputent le parti sont montées au créneau. Le président du comité de crise, Jean Valère Mbani, a animé mardi 22 octobre dernier un point de presse dont l'objectif était d'éclairer l'opinion sur la situation qui prévaut au sein de l'UMP. «Aucun coup n'a été porté contre Frédéric Lahouya, mais il y a eu tentative d'agression», a répliqué Fred Louemba, au cours du point de presse organisé le 24 octobre.

Jean Valère Mbani a fixé la date du congrès extraordinaire de l'UMP pour décembre prochain. Il se tiendra avant celui du PCT, mais la date reste à fixer. Bien qu'étant radié du parti temporairement Digne Elvis Tsalissan y est convié à prendre part. *«En politique il n'y a pas d'ennemis permanents»*, a indiqué Jean Valère Mbani.

Le conférencier a tenté d'éclairer l'opinion sur la situation confuse très embrouillée de son parti. La radiation temporaire de monsieur Tsalissan Okombi s'est imposée comme seule option devant le comportement de Tsalissan Okombi. *«Le comité de crise a notifié par voie d'huissier cette décision en date du 13 mai 2019. Monsieur Okombi Tsalissan n'avait pas accepté cette décision et a saisi le tribunal d'instance de Talangaï pour obtenir du tribunal une ordonnance interdisant le comité de crise de mener les activités de façon abusive au nom de l'UMP»*, a-t-il rappelé. Mais en réponse à cette ordonnance, le comité de crise a consulté les services d'un avocat qui a conduit le litige devant le tribunal de grande instance de Brazzaville. Celui-ci a rendu une décision, autorisant Jean Valère Mbani à faire des déclarations médiatiques, à tenir des réunions de l'UMP jusqu'à la tenue du congrès extraordinaire, seule instance habilitée à délibérer sur les grandes questions du parti. Jean Valère Mbani, rappelle par ailleurs que cette ordonnance fut également transmise à monsieur Tsalissan Okombi par voie d'huissier *«et nous avons l'accusé de réception. Selon les dernières informations en notre possession, l'avocat de monsieur Tsalissan Okombi a demandé une rétraction et l'affaire est sur la table du litige.*

Débouté de son bon droit monsieur Tsalissan Okombi pense que le parti est un bien personnel. Il fait semblant d'ignorer les règles d'or qui régissent une association politique», a-t-il soutenu.

«Monsieur Tsalissan Okombi n'est pas à son premier forfait», a dit Jean Valère Mbani. *Depuis sa radiation temporaire du parti, monsieur Tsalissan Okombi s'est mis à menacer de mort tous les membres du comité de crise. Il était déjà passé à l'acte en organisant l'agression d'un de nos camarades, le nommé Guy Ngoumba, ancien secrétaire général du parti. Nous pouvons donc en déduire que monsieur Tsalissan Okombi est récidiviste»*.

Venant à la rixe du 16 octobre dernier, il a expliqué: *«Cette réunion a été présidée par le directeur de cabinet de ladite organisation et s'est déroulée dans les bonnes conditions. Le comité de crise était donc à cette réunion sur une base légale. Il a également contribué à la location de salle pour recevoir nos hôtes. Hélas au sortir de la salle, pendant que la presse réalisait les interviews, nous avons été victimes d'une agression par surprise. Monsieur Tsalissan Okombi nous avait tendu un guet-apens. Monsieur Frédéric Lahouya, secrétaire national exécutif de l'UMP, a reçu des coups et s'est retrouvé à terre et le sang était visible en abondance sur le sol. Ces coups lui ont été portés par Tsalissan Okombi qui était venu nous agresser, accompagné de trois de ses sbires. Il n'y a jamais eu bagarre comme nous l'avons lu ou écouté parfois. C'était une agression préméditée par monsieur Tsalissan Okombi.*

Ensuite il s'est tourné vers moi pour m'agresser également. Il m'a donné un coup de pied qui a été heureusement stoppé. Dans cette panique le monde s'est dispersé, mais Tsalissan Okombi cherchait toujours à poursuivre son agression envers l'honorable Jean Valère Mbani comme le montrent les images diffusées».

A ce stade, a indiqué Jean Valère Mbani, Frédéric Lahouya est toujours hospitalisé au CHU suite à ses graves blessures à la nuque. Il a rappelé que le procureur de la république s'est auto-saisi et une plainte a également été *«déposée par notre avocat auprès du tribunal. Nous faisons confiance en la justice de notre pays afin que le droit soit dit»*.

Concernant les perspectives du parti d'ici la fin de l'année 2019, le président du comité de crise a souligné que le comité avait mis en place depuis le mois d'août de cette année deux commissions préparatoires en vue de la tenue du congrès extraordinaire.

Dans une déclaration rendue publique le 23 octobre dernier, le secrétariat permanent de l'UMP, la branche proche de Digne Elvis Okombi Tsalissan a porté un démenti sur certaines accusations. Devant le scandale provoqué devant un hôtel de Brazzaville, l'UMP affirme: légitime défense et manipulation d'image! Une manière du secrétariat permanent de répondre au point de presse animé mardi 21 octobre dernier, à Brazzaville par le président du comité de crise de l'UMP, autre aile dissidente, Jean Valère Mbani. *«Dans une déclaration opportuniste dont le but principal est de dédouaner leur financier et principal artisan du désordre politique en république du Congo, les imposteurs de l'UMP ont fait une déclaration le 12 octobre 2019»*.

Réuni en urgence le secrétariat permanent de l'UMP informe l'opinion que cette déclaration est une distraction. La déclaration indique que Jean Valère Mbani nommé vice-président de l'UMP par décision n°002/2018/UMP/PR/CAB a été révoqué de ses fonctions dans les mêmes formes que sa nomination par décision n°007/2019/UMP/PR/CAB. L'UMP rappelle à l'opinion qu'à l'origine de cette situation provoquée, commanditée, financée et coordonnée se trouve celui dont les Congolais connaissent, la haine viscérale et gratuite vis-à-vis du président de l'UMP.

Concernant la situation sur la réunion de l'hôtel Saphir, l'UMP informe l'opinion que leur président a été victime d'une tentative d'agression. La vidéo manipulée, découpée, et montée qui circule sur les réseaux sociaux est une tentative de vouloir manipuler les masses. Le président de l'UMP, victime et mis dans un état de légitime défense, s'est défendu face à une agression. A ce titre l'UMP informe l'opinion qu'aucun coup n'a été porté à Frédéric Lahouya. Cependant fauché dans un état de légitime défense, ce dernier est tombé sur une pierre, ce qui a été à la base de sa blessure.

Ainsi, après avoir déploré la communication précipitée du Conseil national du dialogue, l'UMP a présenté au secrétaire permanent de ce Conseil des excuses officielles et a sollicité la clairvoyance et l'expérience du ministre Mbéri dans l'analyse de la situation. L'UMP appelle le ministre Mbéri à ouvrir les yeux et à ne pas se laisser manipuler par les conflits d'intérêt qui existent entre le groupe des imposteurs et l'un de ses collaborateurs.

Pascal AZAD DOKO

SOCIETE

La société civile a sa maison!

Le conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales a procédé le 18 octobre dernier, en présence du préfet de Brazzaville et différentes autorités municipales, à l'inauguration d'un siège de la société civile dans le 3e arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto.

La maison de la société civile se veut un lieu de formation pour accroître et promouvoir le potentiel des organisations de la société civile, afin qu'elles deviennent, vrai partenaire stratégique des pouvoirs publics et des organismes de coopération bilatérale et multilatérale dans toutes les formes d'action. Elle vise l'amélioration des conditions et du bien-être des populations. Elle est donc un centre pour la promotion des droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance, avec pour vocation d'assurer chaque année des formations à 5000 acteurs entre leaders d'opinion, leaders communautaires, acteurs politiques et citoyens.

Selon le secrétaire permanent du Conseil, Céphas Germain Ewangui, *«les Organisations de la société civile doivent prendre conscience de leur part de responsabilité, de la noblesse et de la délicatesse de leurs missions pour accompagner en toute responsabilité l'Etat. Ceci exige, entre autres, de conquérir et consolider davantage la légitimité publique, l'intégrité et la qualité des membres, les compétences étendues et la bonne maitrise des sujets à traiter»*. Cette *«Maison de la société civile»* devient un centre de ressource par excellence pour l'ensemble des acteurs non étatiques du Congo. En vue d'avancer sans attendre, dix sessions de formation sont programmées d'ici fin décembre au profit de 500 leaders des ONG et Associations, a-t-il dit.

Le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG s'est impliqué dans la lutte contre les nouvelles formes de violence juvénile en milieu urbain. Autant d'exigences à davantage intérioriser et à assimiler avec rigueur, autant d'exigences à respecter pour construire ensemble. L'impartialité et la neutralité face aux composantes politiques donc leur champ de bataille, a assuré Céphas Germain Ewangui.

Vue de la façade principale

Pour le préfet du département de Brazzaville, le conseil consultatif a été créé pour préserver la paix, unité nationale, la sécurité et la stabilité du pays. Les organisations de la société civile se sont présentées comme des acteurs de premier plan auprès des pouvoirs publics. Les organisations de la société civile ont pour objectif d'offrir à la population et aux composantes de la société civile et des organisations non-gouvernementales une formation qualificative.

A signaler que le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, tire son existence de la Constitution du 25 octobre 2015. En son article 238, elle indique que ce Conseil est *«chargé d'émettre les avis sur les questions liées à la participation des citoyens à la vie de la Nation en vue de la promotion des droits et libertés des citoyens et des valeurs républicaines»*. C'est la première fois que la société civile et les organisations non-gouvernementales sont dotées d'un siège en République du Congo pour le bon fonctionnement de leurs activités.

Issa BILAL-ECKY
(Stagiaire)

COOPÉRATION

La conseillère à la presse et aux affaires culturelles de l'ambassade des USA à La Semaine Africaine

Mme Alisande Ross a visité le siège du journal La Semaine Africaine mardi 22 octobre.

Accueillie par le directeur, Albert Mianzoukouta, elle a eu droit à une visite des différents services que compte cette structure.

La visite traduit la coopération qu'il y a entre le journal La Semaine Africaine et l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

«La Semaine Africaine étant le plus vieux des journaux du Congo et inscrite dans les annales de l'histoire de celui-ci, il était important pour moi, en prenant mes fonctions à l'ambassade des Etats-Unis au Congo, de commencer par ce journal, afin de voir comment travaillent les journalistes de cette maison de presse», a dit Alisande Ross, nouvelle conseillère à la presse et aux affaires culturelles de l'ambassade des Etats-Unis.

De l'échange avec le directeur Albert Mianzoukouta, la diplomate américaine a déclaré: *«Nous avons parlé de ce que nous ferons ensemble, donc de nos projets et des connaissances que nous pouvons partager ensemble»*.

Mme Alisande Ross dans la salle des archives

Ici, avec les travailleurs de La Semaine Africaine, à l'issue de la visite

De son côté, Albert Mianzoukouta attend deux choses de cette visite, à savoir: la poursuite d'une coopération qui ne s'est jamais démentie et la réalisation de trois projets qui lui tiennent à cœur: aider le journal La Semaine Africaine à valoriser et sécuriser ses archives en les digitalisant, former des archivistes, et assurer la formation continue des journalistes.

Vitia KOUTIA
(Stagiaire)

trainis
Formation Professionnelle Continue

Séminaires de formation en management et en informatique | Novembre 2019

Trainis : Créateur de performance, accélérateur de carrière !

Modules	Dates de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
Formations After-Work					
Comptabilité pour non Comptables	04 - 11 Novembre 2019	7 jours	17h00 - 20h00	Brazzaville	150 000
Excel Avancé : Base de Données, Graphiques & Tableaux Croisés Dynamiques	14 – 16 Novembre 2019	3 jours			75 000
Gagner du temps, s'organiser et gérer ses priorités	20 – 22 Novembre 2019	3 jours			75 000
Séminaires de formation en management					
Tableau de Bord RH : Techniques & Outils	04 – 08 Novembre 2018	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe-Noire	750 000
Gestion Pratique du Contentieux Client	04 – 08 Novembre 2019	5 jours			750 000
Techniques & Outils pour Réussir ses Achats à l'International	11- 15 Novembre 2019	5 jours			750 000
Gestion de la Paie & des Cotisations Sociales	11- 15 Novembre 2019	5 jours	09h00 – 14h00	Brazzaville	750 000
Maitriser le Contrôle de Gestion Bancaire	18 – 22 Novembre 2019	5 jours			750 000

Contacts – Tel : (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98 Email : congo@trainis.com 09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage – Brazzaville , Congo www.trainis.com

COMMERCE INTERIEUR

Publication des prix de vente maxima de certains produits alimentaires

Suite à la flambée des prix actuelle constatée sur le marché, le directeur général du Commerce extérieur, Martin Moubari, est sorti de sa réserve. Au cours du point de presse donné le 24 octobre 2019, il pense que cette flambée des prix est de nature spéculative. Par conséquent, dans le souci d'améliorer le panier de la ménagère, *«nous avons ramené les prix d'avant cette montée. Les variations des prix qui vont suivre après redeviennent normale parce que le problème à l'origine de cette spéculation sera réglé: l'absence des devises»*, a-t-il indiqué.

Martin Moubari

La hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité constatée ces derniers temps sur le marché national est due, entre autres, *«à la pénurie des devises et à la mise en application du nouveau règlement des changes de la communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale»*, a indiqué Martin Moubari.

Cette crise, selon lui, a entraîné des difficultés chez les importateurs dans le règlement des factures auprès de leurs fournisseurs à l'étranger et en réapprovisionnement en marchandises. Les commerçants connaissent actuellement une tension au niveau de leurs stocks. La hausse des prix produits sur le marché en est la conséquence. Comme nous ne produisons malheureusement pas ce que nous consommons, les commerçants ne peuvent plus payer leurs fournisseurs pour renflouer leurs entrepôts. Cette cause a entraîné des difficultés actuelles.

Pour lui, la flambée des prix actuelle est de nature spéculative, surtout opportuniste. *«Elle pénalise les ménages. La mise en service des nouveaux postes de péage et la tension au niveau des stocks ont été donc des prétextes déclencheurs. Sinon, comment expliquer la hausse des prix de ces mêmes produits qui n'ont pas subi directement le péage à Pointe-Noire?»*, s'est-il interrogé.

Dans le souci d'améliorer le panier de la ménagère, *«nous avons ramené les prix d'avant cette montée. Les variations des prix qui vont suivre après redeviennent normale parce que le problème à l'origine de cette spéculation sera réglé: l'absence des devises»*, a-t-il indiqué.

Sur instruction du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou et après consultations des commerçants importateurs concernés ainsi que des associations des consommateurs, le directeur général du commerce extérieur a procédé à la publication des prix de vente maxima de certains produits alimentaires de première nécessité dans les principales villes du pays. *«Ces prix découlent des homologations qui ont été délivrées au début de l'année en cours. Cette action aura pour effet d'enrayer la flambée actuelle des prix et de soulager les familles»*, a précisé Martin Moubari, tout en indiquant que cette mesure est d'application immédiate jusqu'à la reconstruction des nouveaux stocks des marchandises par le commerçant importateur.

Il a enjoint les services de contrôle de veiller à la stricte application des dispositions.

KAUD

PIERRE NKOUA, DIRECTEUR GENERAL DU BCBTP

«Il faut sauver l'entreprise»

Il y a quelques jours, le Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics (BCBTP) était secoué par un mouvement de grève. Les agents réclamaient le paiement de cinq mois de salaires qui ont finalement été payés. Directeur général par intérim, Pierre Nkoua vient d'être confirmé à ce poste par le Conseil des ministres. Il préconise de prendre des mesures courageuses pour sauver l'entreprise. *«Ça pourra faire mal, mais c'est le chemin obligé. Nous sommes encore dans la réflexion. Le moment venu, on verra quelle est la solution qui convient le mieux; qui fera le moins mal»*, a-t-il dit.

Pierre Nkoua

Pour le directeur général du BCBTP, la situation de l'entreprise est connue. *«Nous sommes une structure de l'Etat avec un budget de transfert. Malheureusement, le Trésor public n'a plus la même capacité pour toutes les sollicitations. L'Etat demandeur ne nous donne plus de marchés parce qu'il n'a plus la même capacité. Du coup, nos finances en prennent un coup. Dans l'entre-temps, la masse salariale n'a pas changé. Notre production est faible, le chiffre d'affaires a quasiment baissé, il est même en deçà des charges fixes. Quand j'ai été nommé, je n'ai trouvé aucun franc dans les comptes. La caisse était vide»*, a expliqué Pierre Nkoua.

Et d'ajouter: *«J'ai eu le temps de tout expliquer. Il y a eu les gens qui ont refusé ma main tendue. Ils ont créé de l'agitation sans tenir compte des procédures légales. C'est triste. Les ennemis du pays ne sont pas seulement les gens de l'extérieur, c'est d'abord nous-même les Congolais qui tirons le pays vers le bas par nos comportements et agissements».*

Le directeur général pense qu'avec son statut d'antan, il n'avait pas assez de marge de manœuvre nécessaire pour agir. *«Maintenant que le chef de l'Etat m'a fait confiance en me confirmant à mon poste, je vais travailler avec notre ministère, l'inspection du travail et les partenaires sociaux pour regarder ce qu'il y a lieu de faire. Mon objectif, c'est de redresser l'entreprise. Forcément, il y aura des mesures à prendre»*, a-t-il indiqué.

Parmi ces mesures, Pierre Nkoua parle du chômage économique, la réduction des charges de l'entreprise ou de licenciement. *«Nous sommes encore dans la réflexion. Le moment venu, on verra quelle est la solution qui convient le mieux; qui fera le moins mal possible. Les textes disent que lorsqu'une entreprise est en difficulté ou n'est plus en mesure de subvenir à payer les salaires, elle a le droit de prendre des mesures. En maintenant la masse salariale au niveau actuel avec une activité en baisse, la structure mettra la clé sous le paillasson. Il faut sauver l'entreprise. Il faut amener les charges à un niveau où elles peuvent être supportées par l'entreprise»*, a-t-il rappelé.

Le BCBPT est également confronté à un problème de matériel. *«Il a vieilli. Il tombe souvent en panne et cela nous pose un vrai problème. Nous venons de perdre un marché à Dolisie avec une société indienne qui est en train d'installer une cimenterie. Le parc automobile a aussi vieilli, il faut le renouveler»*, a décrié Pierre Nkoua.

Cyr Armel YABBAT-NGO

LA SEMAINE AFRICAINE

Coup d'oeil en biais

Etudiants congolais en détresse au Sénégal!

Des étudiants congolais ont posté un message et une vidéo de détresse à La Semaine Africaine. *«Nous sommes le Collectif des étudiants congolais boursiers de l'Etat envoyés au Sénégal pour suivre une formation en licence au Groupe IPG-ISTI situé à Dakar. Depuis l'année 2018, l'administration de l'établissement nous empêche d'entrer en possession de nos attestations de fin de cycle et autres documents nécessaires pour poursuivre nos études. La raison est que l'Etat congolais n'a pas honoré ses engagements depuis plus de 3 ans. Nous voulons par cette vidéo attirer l'attention du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Direction de l'Orientation, des Bourses et de l'Aide Scolaire (DOBAS) qui sont au courant de l'affaire mais qui jusqu'à ce jour n'agissent pas. Et nous sommes prêts à remuer ciel et terre pour qu'une solution soit trouvée avant la fin de cette année 2019»*, écrivent-ils.

Des passages cloutés disparus

De nombreux piétons ont du mal à traverser les avenues goudronnées. Les endroits prévus pour les passages cloutés ne sont plus visibles. Les automobilistes ne respectent plus ces passages du fait que les barres blanches qui les signalent ont complétement disparu.

Les pluies continuent à causer des malheurs à Brazzaville

La pluie qui s'est abattue sur Brazzaville mardi 22 octobre en matinée et celle tombée dans la nuit du lundi 22 octobre dernier ont amplifié les malheurs des citadins. A Talangaï, le passage sur la principale route goudronnée est pratiquement bloqué à l'arrêt Eglise, entre l'érosion de Ngamakosso, connue sous le nom Liboulou et l'arrêt Château d'eau. Pour une distance de moins de deux kilomètres, les populations sont obligées de prendre deux bus pour se déplacer. A Mfilou, vers le quartier «L'Ombre», le constat est aussi désolant, car les coulées de sable ont englouti les maisons et les rues.

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a obtenu 71 millions d'euros pour les projets de la zone CEMAC

Ce financement est une aide française en faveur de la sous-région pour « les projets intégrateurs ». Auparavant cette aide était directement versée dans le compte de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) avant la signature de l'accord entre la BDEAC et la Commission de la CEMAC, qui est intervenue récemment. La signature de cet accord va permettre à cette banque de recevoir bientôt un montant additionnel de six millions d'euros, toujours au profit de ces projets intégrateurs.

Les pigistes des médias publics réclament leur intégration à la Fonction publique

Les prestataires évoluant dans les organes de presse publics ont manifesté leur mécontentement à Brazzaville, mercredi 23 octobre dernier. Ils revendiquent leur prise en compte dans la commission chargée de statuer sur leur situation pour l'intégration à la Fonction publique. Un concert de casseroles a rythmé la matinée devant le ministère de la Communication et des médias.

Pour une prise de conscience du réchauffement climatique

Une rencontre se tient le samedi 26 octobre prochain à la chambre de commerce de Pointe-Noire. Ce forum–exposition va rassembler les associations, les entreprises et les individus autour d'une cause commune : la menace que représente la dégradation de l'environnement. C'est une initiative de la suédoise Mlle Greta Thunberg, qui fait le tour du monde pour alerter du danger. Au Congo, malheureusement, en dépit des rencontres organisées par les institutions étatiques, l'indifférence et l'apathie demeurent.

ERRATUM

Dans l'édition n°3424 du vendredi 18 octobre 2019, nous avons, par inadvertance, fait passer une erreur dans l'article publié en page 16 (publi-reportage). Au lieu de «Banques: Le Groupe BPCE IOM cède la BCI au Groupe marocain BPC», lire plutôt: «Banques: Le Groupe BPCE IOM cède la BCI au Groupe marocain BCP».

Toutes nos excuses pour le désagrément causé.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Protéger les ressources biologiques contre des prélèvements incontrôlés

Un rapport de mission d'évaluation concernant la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts a été présenté et remis officiellement, mardi 15 octobre 2019 à Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, en présence de Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo et Ludovic D'Hoore, coordonnateur régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Ce rapport réalisé par les experts du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, en acronyme anglais ICCWC, fait une analyse de la situation et propose les réponses nationales en matière de criminalité…

Photo de famille

Le consortium international ICCWC regroupe cinq organisations internationales en matière de lutte contre la criminalité faunique et floristique: l'office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDOC), le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'INTERPOL, l'Organisation mondiale des douanes et la Banque mondiale. Il a organisé une mission d'évaluation des menaces pesant sur le Congo en matière de criminalité liée à la faune et aux forêts au cours du mois de juillet 2015, à la suite d'une demande du Gouvernement. Cette mission a permis d'identifier les différents acteurs de la chaîne des infractions fauniques et forestières et de comprendre les facteurs qui déterminent leurs actions, ainsi que de l'arsenal législatif existant et du dispositif d'application de la loi en place pour y faire face ainsi que la coopération technique internationale souhaitée en la matière.

En rapport avec les formes de criminalité, les experts ont formulé des propositions à travers les recommandations et les actions à mener pour renforcer l'adaptation du dispositif congolais à ces menaces.

Depuis des décennies, les ressources biologiques du continent sont sujettes à des prélèvements incontrôlés et alimentent un commerce illicite juteux. Ce phénomène est à l'origine du déclin prononcé des stocks et de la disparition de plus de 60 % de certaines espèces phares de la faune sauvage d'Afrique. Afin d'éradiquer cette criminalité au Congo, le Gouvernement a pris plusieurs engagements, notamment à travers la signature et la ratification de nombreux accords et conventions internationaux.

A noter que de 2014 à 2019, plusieurs cargaisons contenant de l'ivoire d'éléphant et des écailles de pangolin, pesant environ 20.000 tonnes, ont fait l'objet de saisie dans les pays d'Asie, plus particulièrement en Thaïlande et au Vietnam. 90 % de containers saisis, provenaient du port de Matadi en République Démocratique du Congo, en transbordement au port autonome de Pointe-Noire. A la présentation du rapport, Raul Mateus Paula a énuméré *«quelques engagements de l'Union Européenne en République du Congo, qui contribuent à lutter contre ces criminalités. Par exemple l'importante contribution à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-FLEGT) qui permet de lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce et l'exploitation de bois illicite, les appuis aux parcs nationaux de Nouabalé-Ndoki et Odzala-Kokoua, qui constituent des véritables remparts contre le braconnage d'espèces protégées; ou encore le soutien au projet de renforcement de l'application de la loi sur la faune et la flore en Afrique centrale (RALFF)».*

En recevant le rapport, Mme Rosalie Matondo a affirmé: *«Les informations mises à notre disposition à travers le rapport de ICCWC vont susciter en chacun de nous, responsables des services chargés de l'application de la loi, un élan de solidarité visant à sauver nos richesses biologiques de toutes les menaces graves tendant à détruire notre environnement… J'invite solennellement chaque acteur de la chaîne d'application de la loi à intérioriser son contenu en vue de redoubler d'efforts dans la prévention des actes de braconnage au lieu de se contenter d'intervenir après que les animaux aient été braconnés ou que la flore ait déjà été mutilée ou ravagée».*

Le Congo, a promis la ministre de l'Economie forestière, mettra en exergue les points forts et les points faibles de son dispositif sur la criminalité faunique.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Les frontières congolaises sont poreuses depuis plusieurs années. Comment faire pour améliorer leur gestion?

Auguste MAKITA (Bomassa, Likouala)

ENTREPRENARIAT

Fabriquer le manioc par des moyens industriels

Chercheur et inventeur, Tsengue Tsengue a présenté vendredi 18 octobre 2019 aux journalistes, une ligne de défibrage industrielle de manioc, maillon essentiel de la fabrication de la chikwangue (Moungouélé-Ngoudiyaka et autres formes), qu'il a lui-même inventée. La machine a été réceptionnée par Pierre Mandombi, représentant de la coopérative agricole Agrocoop.

Le processus de défibrage selon Tsengue Tsengue est une opération qui rentre dans le procédé de fabrication du manioc. Il comprend plusieurs opérations qui impliquent différentes machines. La défibreuse est une machine qui sert à enlever les fibres. *«Nous avions déjà construit une machine plus petite qui était commercialisée par Challenge Futura. Des jeunes de la société Agrocoop ayant des grandes plantations dans la Bouenza et dans la Lékoumou, avaient besoin d'un équipement de défibrage. Ils m'ont sollicité pour fabriquer une machine plus grande. J'ai fini par accepter en les aidant à construire cet équipement».*

Evoquant les difficultés rencontrées, Tsengue Tsengue a indiqué qu'avec la fermeture de son entreprise Challenge Futura, il a été extrêmement stressant de travailler dans des conditions auxquelles *«vous ne pouvez pas être capables de démonter la machine que vous fabriquez. La deuxième difficulté, ce sont les ressources humaines; avoir de bons ouvriers capables de faire le travail. Le problème du chômage est que nos jeunes ne sont pas formés de telle manière qu'ils puissent monter au niveau qu'exige le travail. L'industrialisation du Congo est possible avec nous-mêmes»*, a-t-il affirmé.

Pour fabriquer la machine, le chercheur n'a pas utilisé plus de 400.000 francs CFA. Il s'est servi d'un poste à souder, une meuleuse permettant de couper le fer en chaudronnerie et une perceuse. *«Avec moins de 500 000 Francs CFA, on peut faire des machines. Avec très peu d'équipement, on peut réaliser une machine de niveau industriel. La qualité des gens compte pour élaborer ces machines. Quand le manioc a été roui, on enlève les écorces. Cette machine de niveau industriel est capable d'effectuer des tonnes par heure. Dans une défibreuse, on trouve la nourrice, le transporteur. Cette machine est un prototype qui coûte 12 millions environ»*, a précisé Tsengue Tsengue.

La défibreuse industrielle inventée par Tsengue Tsengue

Invitant les jeunes ingénieurs au travail, le chercheur a insisté: *«Il n'a pas fallu grand-chose pour monter une machine. Les étudiants avec peu de moyens peuvent être susceptibles de construire et pérenniser leurs activités pour qu'ils ne soient plus au chômage».*

Réceptionnant la machine, Pierre Mandombi a déclaré: *«Les campagnes sont en train de se dépeupler, il faut trouver d'autres moyens pour perpétuer les habitudes alimentaires. C'est pourquoi nous avons passé la commande au chercheur et inventeur Tsengue Tsengue pour fabriquer la machine»*, s'est-il réjoui.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

TECHNOLOGIE

Mieux intégrer le numérique comme outil de développement

***«Le numérique au sein du développement»* a été le thème présenté par Mme Jeannique Michelle Mfoutou, formatrice en TIC, le mercredi 9 octobre dernier devant les cadres, étudiants et chercheurs.**

Mme Michelle Mfoutou à droite pendant la causerie-débat

Elle a défini le numérique comme étant la représentation de données de grandeur physique sous forme de nombres (opposé à analogique), ainsi que des procédés utilisant ce mode de représentation. En informatique et dans le contexte des dispositifs d'électronique numérique, le numérique (en anglais digital) prend un sens précis. Une donnée numérique est une suite de caractères et de nombres qui constituent une représentation discrète d'un objet.

Le numérique permet de stocker les données, d'accéder à des informations, tisser des liens au-delà des frontières, transmettre des messages à la vitesse de la lumière, créer des logiciels et des applications. Il s'ouvre à plusieurs métiers: le Big data (ingénieur, consultant), web designer, chargé de réaliser les pages d'un site web et de créer tout type d'éléments graphiques; le webmarketeur sert à augmenter le trafic et les ventes d'un site internet, effectue des évaluations régulières sur les résultats des campagnes menées; le developpeur web, effectue la réalisation technique et le développement informatique d'un site web; l'administrateur réseaux chargé de la gestion des comptes et des machines du réseau informatique d'une organisation, le technicien réseaux assure l'installation, la configuration et la maintenance des réseaux, l'infographiste prépare et réalise tout type de support de communication visuelle.

Le numérique, a affirmé Mme Michelle Mfoutou, présente plusieurs avantages. Son arrivée dans toutes les sphères de la vie sociale a entraîné des changements du mode de fonctionnement, de pensée et de création ainsi que l'arrivée et le développement de la technologie. Les TIC font naître l'innovation. Les avantages de l'innovation numérique sont nombreux et variés.

Autrefois axé sur la technologie et l'usage, le numérique a pris une place très importante dans tous les domaines d'activités tant individuels qu'institutionnels. Les entreprises et le secteur public s'en servent comme levier indispensable. Le numérique a permis l'édification d'une société de l'information inclusive et exige de nouvelles formes de solidarité, de partenariat, d'entrepreneuriat et de coopération entre les Gouvernements et les autres acteurs: le secteur privé, la société civile et les organisations internationales.

Les experts soulignent que le Congo fait partie des pays du continent africain où le taux d'accès haut débit est un des plus faibles à cause du manque d'infrastructures.

A. N'K-K.

ONU-CONGO

Vers un nouveau plan de coopération

La réforme des Nations Unies et la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) ont été au centre d'une séance d'information tenue le 18 octobre au siège de la FAO entre les chefs d'agences du système des Nations Unies au Congo et les journalistes. Dirigée par la représentante de la FAO, coordonnatrice du système des Nations Unies au Congo par intérim Suze Percy Filippini, avec à ses côtés les représentants de l'UNFPA, l'UNICEF et du PNUD, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la semaine des Nations Unies.

Quelques chefs d'agence des systèmes des Nations Unies

La réforme du système des nations Unies telle que voulue par les chefs d'Etats après l'adoption de l'agenda 2030, a pour but d'avoir une nouvelle vision de développement, de gestion, d'action du système des Nations Unies et aussi d'aller dans le sens de la préservation de la paix, l'éradication de la pauvreté pour sécurité dans le monde.

Au Congo comme dans d'autres pays où sont présentes des agences du système des Nations Unies, dorénavant l'équipe des Nations Unies est dirigée par un coordonnateur résident qui est séparé du rôle de représentant du PNUD. C'est une façon pour le secrétaire général de l'ONU et les Etats membres de donner beaucoup plus de force, une meilleure coordination des actions. Cette réforme permettra aussi un meilleur accompagnement des Etats dans leurs programmes de développement.

Le Congo a choisi 14 objectifs de développement durable (ODD) dans son Programme national de développement 2018-2022 (PND). Pour se faire l'équipe du système des Nations Unies a travaillé avec le Congo pour le développement d'un document de coopération qui prenne la priorisation des ODD.

«Je réitère la disponibilité de tout le système des Nations Unies à être à tout moment au côté de la République du Congo, au côté des populations, surtout les plus vulnérables, pour que justement le plan de coopération se traduise dans une réalité de développement afin de ne laisser personne pour compte», a indiqué Suze Percy Filippini représentante de la FAO.

La représentante de l'UNICEF Micaela Marquez de Souza a invité les journalistes a rappelé à la population que l'Organisation des Nations Unies, du haut de ses 74 ans ne constitue pas un bailleur de fonds. *«Nos ressources proviennent des bailleurs de fonds et des contributions volontaires d'autres pays»*, a t- elle précisé.

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Des relations durables sur la base des intérêts équilibrés

Après l'ouverture du sommet

Il s'est ouvert à Sotchi en Russie, mercredi 23 octobre 2019 le premier grand sommet Russie-Afrique, où il est question de collaboration entre les pays africains et la Russie. Moscou pousse déjà ses intérêts dans de nombreux États du continent. La République du Congo y a participé par la présence du président Denis Sassou- Nguesso.

En bonne place sur l'échiquier russe, figurent plusieurs pays du continent avec lesquels Moscou avait tissé des liens durant la Guerre froide, qu'elle a cherché à réactiver en priorité : l'Angola dont l'actuel président Lourenco a été formé à Moscou et où la Russie est bien implantée dans le secteur du diamant ; Madagascar, un pays «frère» à l'époque soviétique où la Russie est accusée d'avoir influencé l'élection de 2018 et dans une moindre mesure l'Éthiopie, qui a conclu avec Moscou un accord sur le nucléaire civil. Le Congo Brazzaville dont plusieurs de ses cadres civils et militaires ont été formés en ex Union soviétique (URSS) fait aussi partie du cercle africain : de Moscou.

La Russie tente d'élargir ses liens au-delà de son ancienne zone d'influence. L'exemple le plus retentissant : celui de la Centrafrique, où la Russie mène une double offensive sur les terrains sécuritaires et miniers. Au total, une trentaine d'États africains ont déjà signé des accords de coopération militaire ou technique avec les Russes, parmi lesquels le Mali et la RDC.

L'intérêt de Moscou pour Madagascar est récent et remonte à cinq ans environ. Et jusqu'à la présidentielle de 2018, aucun fait tangible ne montrait une réelle volonté d'expansion à Madagascar. Ce n'est que durant la campagne de la dernière élection que les premiers soupçons d'interventionnisme russe sont apparus.

Déstabilisation médiatique, soutien financier… Plusieurs petits candidats ont confirmé avoir reçu de grosses sommes d'argent pour financer leur campagne en échange d'appel de leurs électeurs à voter au second tour pour le président sortant, Hery Rajaonarimampianina. Mais ce dernier ayant été éliminé dès le premier tour, les Russes auraient alors demandé de se rabattre sur Andry Rajoelina, d'après le témoignage de deux candidats malheureux à cette élection.

Outre cette volonté d'influencer le cours de l'élection les Russes ont aussi misé sur les mines. D'abord pour essayer de rafler quelques parts de marché aux Chinois, aux Canadiens ou aux Australiens, puis pour chercher à étendre leur hégémonie.

A signaler que c'est avec l'Afrique du Nord que la Russie entretient les échanges commerciaux les plus importants. En tête, l'Égypte et l'Algérie. Par l'entremise de ces deux pays, la Russie est le premier exportateur d'armes vers le continent. Historiquement, l'Égypte a été la porte d'entrée puis le point d'appui de la politique soviétique en Afrique arabe, de Nasser à la rupture de 1972 sous Anouar al Sadate. Et le retour au pouvoir des militaires au Caire en 2013 a marqué un véritable tournant.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Daniel MPASSI, chef de famille âgé de 70 ans, est sorti du domicile conjugal, le 1er octobre 2019, aux environs de 6h du matin et n'est pas revenu. La famille prie quiconque le retrouverait de bien vouloir s'adresser au poste de police le plus proche, notamment le PSP de Kinsoundi (Makelekelé), dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Pour tout contact:
Tél.: 05 582 44 80 / 05 558 94 66
06 953 80 54

BURUNDI

Les médias mis au pas pour la couverture des prochaines élections

Le Conseil national de la communication (CNC) du Burundi, organe mis en place par le Gouvernement pour réguler les médias, est accusé de chercher à contrôler étroitement la couverture médiatique des élections de l'an prochain. L'instance qui est l'équivalent au Congo du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a donné jusqu'à dimanche aux deux seuls médias qui n'ont pas signé un document d'encadrement pour qu'ils réagissent. Il s'agit du Code de conduite des médias et des journalistes en période électorale 2020.

Vendredi dernier, le CNC avait d'abord surpris l'ensemble des responsables des médias du Burundi en leur demandant de souscrire immédiatement à un *«Code de conduite des médias et des journalistes en période électorale 2020»,* censé leur permettre de travailler *«professionnellement»* mais auquel ils n'avaient pas contribué et dont ils n'ont pas encore reçu en mains propres le texte. Ce sont une trentaine de responsables de médias du pays qui avaient été convoqués pour des *«échanges sur un projet de code de conduite»* préparé par l'instance de régulation.

Seulement, à en croire les journalistes présents lors de la cérémonie de souscription, les choses sont allées vite. En effet, après une courte présentation du texte, les professionnels des médias ont été tous invités à signer ce code qui encadre strictement et dès le jour de sa signature leur couverture des élections générales prévues dans moins de dix mois.

Des policiers devant les locaux de la Radio publique africaine (RPA), à Bujumbura, le 26 avril 2015

Les règles auxquelles ils doivent souscrire sont très contraignantes. Les journalistes s'engagent par exemple *«à ne pas publier ou diffuser par quelque canal que ce soit les résultats provisoires ou définitifs des élections autres que ceux annoncés officiellement par la Commission électorale nationale indépendante».* Le texte prévient aussi qu'*«en aucun cas, les résultats de sondages ne peuvent être considérés comme une source d'information pour les médias».*

Les deux médias indépendants du Burundi qui n'avaient pas encore signé le texte sont l'hebdomadaire Iwacu et la radio Isanganiro, deux organes de presse réputés pour la défense de leur ligne éditoriale. En attendant l'expiration du délai, le président du Conseil national de la communication, Nestor Bankumukunzi, a déjà prévenu que ce code que les journalistes burundais *«s'engagent à respecter en toute liberté»*, va s'appliquer à tous les médias, *«signataires et non signataires».* Le texte s'applique également aux journalistes étrangers qui seront accrédités pour couvrir les élections de 2020, selon un de ses articles, auxquelles le Président Pierre Nkurunziza a promis, à la suite d'un rétropédalage, de ne pas se représenter.

Le document du CNC a été rendu public le jour où Bujumbura a prolongé les sanctions qui touchent la BBC et la Voix de l'Amérique, qui remontent à mai 2018. Les deux radios étrangères diffusaient des programmes en kirundi, langue la plus parlée du pays. La première est frappée d'une sanction plus lourde avec son autorisation d'exploitation retirée alors que la seconde est suspendue *«jusqu'à nouvel ordre».*

Azer ZATABULI

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville. - Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

BOMBIX
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1. 000. 000 de FRANCS CFA
Siège social: 02, avenue de la Liberté, camp 15 août, Résidence les Flamboyants, Immeuble Baobab B, porte 101, Brazzaville RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00013, REPUBLIQUE DU CONGO.

NOMINATION D'UN CO-GERANT, MODIFICATION DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès—verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée «BOMBIX» SARL, en date à Brazzaville du 10 octobre deux mil dix-neuf, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 octobre 2019, sous Folio 189/9, no 3359, deux résolutions ont été adoptées:
1- Les associées ont procédé à la nomination de Monsieur YAPO Guy Serge Evariste, en qualité de deuxième co-gérant de ladite société;
2-La modification des statuts de la société a été décidée afin de se conformer au changement intervenu. Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître J. Giscard L. BAVOUEZA-GUINOT.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 octobre 2019.
Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 18 octobre 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2018 B12-00013.

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2019.

Pour avis, Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

ANNÉE MGR BARTHÉLEMY BATANTU

La catéchèse dans la mission pastorale de Barthélemy Batantu

L'abbé puis Mgr Barthélemy Batantu a été l'un des plus grands catéchètes que notre Eglise a connu. 45 ans durant, il a travaillé sans relâche d'abord comme grand séminariste, prêtre et évêque. Voulant avoir le cœur net sur le travail accompli par ce zélé pasteur dans ce domaine de l'évangélisation, nous nous sommes rapprochés pour en savoir plus du frère Jean Kombo-Boutsoki, directeur de la catéchèse au niveau de l'archidiocèse de Brazzaville.

Révérend frère Jean Kombo-Boutsoki, vous avez succédé à l'abbé Maurice Mbindi-Mizère à la tête de la direction diocésaine devenue plus tard Commission diocésaine de la catéchèse de l'archidiocèse de Brazzaville. Pouvez-vous parler de la catéchèse sous l'épiscopat de Mgr Barthélemy Batantu?

**Sans aucune prétention à l'exhaustivité, je vais m'efforcer de vous répondre, car on ne peut parler de cet illustre et intrépide missionnaire qu'il fut en quelques mots. Je vais articuler mon propos en trois points. Le premier sera axé sur l'aspect catéchétique dans la mission pastorale que l'abbé Barthélemy Batantu a déployée dans notre Eglise sans omettre le problème d'organisation et d'animation de la catéchèse diocésaine.

Dans le deuxième point, je tâcherais de démontrer que l'identité de l'abbé Barthélemy Batantu, prêtre catéchète, loin de s'opposer se complète à celle de Mgr Barthélemy Batantu, archevêque, premier responsable de la catéchèse dans son terroir. Cette interdépendance nous révélera les nouvelles orientations catéchétiques qu'il a apportées dans l'Eglise locale de Brazzaville.

Enfin, je terminerais par les limites et les enjeux de mon intervention sur la catéchèse dans la mission pastorale de Barthélemy Batantu, prêtre catéchète et archevêque.

Avant de nous développer ces différents points, comment l'homme, a-t-il concilié son rôle de prêtre, de catéchiste et ensuite d'évêque?

**On ne peut pas comprendre Batantu prêtre-musicien, si on ne discute pas avec Batantu catéchiste-musicien et on ne peut pas comprendre au fait Batantu prêtre, musicien, catéchiste et évêque si on néglige le problème de fond, et pour cela la dimension catéchétique. Il est bien clair qu'en Barthélemy Batantu, évêque est resté aussi l'homme Batantu prêtre qui vivait ce qu'il enseignait et que certaines choses qui se disent de lui comme prêtre correspondent à celles qui sont dites de lui comme évêque et expriment comme premier catéchiste de son terroir apostolique. Cependant, il est aussi vrai que ce prêtre-évêque a toujours été catéchiste.

Parlez-nous un peu de l'homme Batantu Barthélemy, catéchète et formateur des catéchistes?

**Ordonné prêtre en 1959, l'abbé Barthélemy Batantu est nommé premier vicaire paroissial à Notre-Dame du Rosaire de Bacongo où il forme une équipe pastorale avec l'abbé Mbindi, 2e vicaire paroissial et l'abbé Antoine-Firmin Maloumbi, curé de la paroisse. Leur fraternité sacerdotale et leur zèle apostolique les conduisent à composer un catéchisme ladi intitulé: *«Kominion ya Ntete»*.

La génération l'abbé Batantu et compagnons est celle des prêtres qui furent marqués par le décret du 11 novembre 1563, de la 24e session du Concile de Trente instituant le catéchisme paroissial intitulé: *«Catechismus ad parochos»* le catéchisme du curé qui avait pour contenu la prédication de la Bible et de la loi Divine.

Ce catéchisme paroissial à l'usage du curé disait que c'est l'évêque et le prêtre qui doivent prêcher, ce même catéchisme demandait que chaque paroisse puisse avoir un catéchuménat pour enfants et que le curé devait faire la catéchèse pour cela il lui fallait puiser la vérité de la doctrine à la bonne source afin d'instruire les fidèles de manière sûre. C'est la raison pour laquelle nous avons constaté les anciens prêtres faire le catéchisme et former les catéchistes dans leurs paroisses. Mais hélas! De nos jours, cette génération de prêtres dévoués à la catéchèse est en voie de finir et celles qui montent réduisent leur fonction de prêtres à dire la messe et à écouter les confessions.

Il sied de rappeler la loi scolaire de septembre 1965, de la République du Congo-Brazzaville qui voulait bâtir un Etat sous le modèle du Socialisme Scientifique, nationalise l'enseignement (toutes les écoles conventionnées). Cette loi crée un enseignement public et laïc, transforme l'organisation traditionnelle du catéchisme, liée jusque-là à l'école primaire. Avant cette loi, l'instituteur de l'école conventionnée catholique devait faire le catéchisme pendant la classe. Autres conséquences de cette loi, les prêtres sont exclus de l'école publique.

L'Eglise catholique a été sérieusement bousculée dans sa mission de promouvoir l'évangélisation et la pastorale éducative en milieu scolaire.

Devant cette désastreuse situation, Mgr Théophile Mbemba, archevêque de Brazzaville lança un appel angoissant aux chrétiens dans le but de s'offrir pour enseigner le catéchisme dans les paroisses. Afin de répondre à cette situation nouvelle, un sursaut des chrétiens fut constaté: beaucoup s'offrirent à enseigner volontairement et gratuitement le catéchisme. Il se créa un véritable mouvement d'action apostolique des catéchistes volontaires et pour les aider à faire la catéchèse aux enfants, Mgr Théophile Mbemba, en 1965, invita père Jean Orchamp, catéchète, alors directeur adjoint de l'Institut catholique de Paris à animer une session de formation pédagogique aux catéchistes de Brazzaville.

En 1966, l'abbé Batantu est nommé directeur diocésain de la catéchèse. La Conférence des évêques du Congo composée de NN.SS. Théophile Mbemba (Brazzaville), Jean-Baptiste Fauret (Pointe-Noire) et Emile Verhille (Fort-Rousset) entretient l'idée qu'il conviendrait d'un catéchisme national.

C'est à ce titre de directeur diocésain de la catéchèse que l'abbé Barthélemy Batantu, en 1967 participe à Jacob actuel Nkayi à la première séance de travail de conception d'un catéchisme inter diocésain intitulé: *«Dieu m'appelle»*, première année de catéchèse encore en vigueur aujourd'hui dans le diocèse de Pointe-Noire et dans certaines paroisses de Brazzaville.

Mgr Barthélemy Batantu

Frère Jean Kombo Boutsoki

Comme responsable de la catéchèse, comment traduisait-il dans la pratique le souci d'attribuer une bonne formation aux catéchistes?

**L'abbé Barthélemy Batantu, dans le souci d'avoir des catéchistes formés, a organisé au Centre catéchétique et pastorale de Brazzaville, plusieurs sessions de formation permanentes. Ces formations étaient essentiellement doctrinales, spirituelles et pédagogiques. Pour accompagner les actes de ces formations, il publie avec son équipe quelques revues pédagogiques *«Pour toi catéchiste»*, le livret de méthodologie; *«Pour cultiver la foi»* destinées aux catéchistes en formation et le livret *«Vie chrétienne»* pour l'apprentissage de la vie chrétienne destinés aux nouveaux baptisés l'après initiation.

L'œuvre des catéchistes volontaires devient vite nationale, à partir du Centre catéchétique et pastorale de Brazzaville, l'abbé Barthélemy Batantu coordonne les activités des autres centres et il projette la fondation du Centre catéchétique de Kinkala en 1970.

En 1968, avec son équipe itinérante de formation, l'abbé Barthélemy Batantu anime une session de catéchèse sur le thème: *«Coutume et foi vis-à-vis de l'engagement chrétien»* à l'adresse de tous les catéchistes volontaires du Diocèse, mais prêtres, religieux et religieuses du Diocèse y étaient aussi conviés.

Toujours en 1968, il prend de nouveau part à la deuxième séance de travail de conception du catéchisme national organisée à Dolisie qui donnera naissance au catéchisme Inter diocésain: *«Dieu m'appelle»* Deuxième année.

Mgr Théophile Mbemba, archevêque de Brazzaville, après avoir rejeté en bloc le catéchisme national *«Dieu m'appelle»* parce qu'il est trop squelettique, convoque la Commission diocésaine de la catéchèse en lui demandant de composer un Catéchisme biblique diocésain, l'abbé Barthélemy Batantu fut la cheville ouvrière de l'équipe qui a conçu le schéma directeur du catéchisme biblique diocésain *«Nzambi ni Widikila - Je crois en Dieu»* qui a formé les générations des chrétiens de Brazzaville.

Devenu archevêque de Brazzaville avait-il la même ambition de catéchète?

**Lorsqu'il est nommé archevêque de Brazzaville, le 23 novembre 1978, par décret du Pape Jean-Paul II, il avait choisi de prendre canoniquement possession de son diocèse, le 31 décembre 1978 et dans son allocution prononcée à la cathédrale, il annonce ses premières directives, en parlant du renouveau de la pastorale d'ensemble comme troisième objectif de sa charge pastorale; il dit, je cite: *«Les orientations pastorales, catéchétiques et liturgiques, issues de la Conférence Episcopale de 1966 demandent à être rénovées. Chacun a pu constater en particulier, la stagnation du mouvement liturgique, doublée d'une véritable débandade d'initiatives privées désordonnées dans l'activité pastorale qui a donné l'occasion à certains Apôtres trop zélés, de travailler en bandes dispersées. C'est le cas de nos différents mouvements ou groupes d'apostolat. Oui c'est notre qualité dans le diocèse de Brazzaville: tout le monde travaille et chacun veut faire quelque chose. Cela est un acquis. Mais nous devrions travailler avec plus de méthode et de coordination, dans une pastorale d'ensemble. Les structures nouvelles ou rénovées que nous allons mettre sur pied nous y aideront»*. - fin de citation. (Cf La Semaine Africaine n° 1334 du 4 au 10 janvier 1979, P. 13).

En clair, l'immense charge pastorale de Mgr Barthélemy Batantu, lorsqu'il occupe la chaire de la cathédrale de Brazzaville est la réforme catéchétique et liturgique, les deux faces de la même médaille, catéchèse et liturgie forment l'axe principal et/ou la moelle épinière de la pastorale; l'organisation de ces deux commissions est source d'une grande richesse grâce aux va-et-vient qu'elles provoquent à tous les niveaux de la vie de l'Eglise de Brazzaville qui, pendant plus de dix-huit mois, a attendu qu'un nouveau pasteur lui soit donné. Un langage neuf et des nouveaux moyens pour l'éducation de la foi s'imposent; Mgr de poursuivre que *«jusqu'alors notre catéchèse s'appuie sur les orientations dégagées par la Conférence Episcopale de 1966. Nous devons, au regard de l'évolution sociale, songer à conférer à notre catéchèse des nouvelles dimensions.»*

Ancien directeur diocésain de la catéchèse de 1966 à 1979, Mgr Barthélemy Batantu, a reçu mission fondamentale de ses pères-évêques de la Conférence Episcopale du Congo d'organiser et d'animer la Commission épiscopale pour la catéchèse et la Liturgie, la Commission épiscopale pour l'Evangélisation et l'œcuménisme de 1979 à 2001, j'ai eu l'honneur d'être son secrétaire à la Commission épiscopale pour la catéchèse de 1994 à 2001.

En 1982, pour concrétiser ses directives faites à l'occasion de sa prise de possession canonique du siège archiépiscopal, Mgr Barthélemy Batantu, structure la catéchèse diocésaine en quatre axes: 1. Catéchèse zone urbaine (ville de Brazzaville), directeur: abbé Maurice Mbindi; 2. Catéchèse zone rurale (Kinkala), directeur: abbé Jacques Bouekassa, secrétaire: frère Marie Alphonse Ndoudi; 3. Catéchèse du secondaire (collèges et lycées), père Francis Gatther; 4. Catéchèse universitaire, - père Miguel.

La catéchèse telle qu'il l'appliquait tenait compte de tous les âges: une catéchèse décloisonnée: - Catéchèse de l'Enfance, - Catéchèse des jeunes, - Catéchèse des Adultes, - Catéchèse populaire, dite catéchèse pour tous qui atteignait les enfants non scolarisés et les adultes illettrés. Personne n'était laissé pour compte.

C'est sur cette même structure qu'avec de nouvelles expériences nous avons réorganisé en 1995 l'initiation chrétienne des catéchumènes par une catéchèse intergénérationnelle;

- Catéchèse de la petite enfance 3 à 7 ans
- Catéchèse de l'enfance 8 à 12 ans
- Catéchèse de l'adolescence 13 à 15 ans
- Catéchèse des jeunes 16 à 18 ans
- Catéchèse des grands jeunes 19 à 23 ans
- Catéchèse des adultes 24 à plus ou moins 60 ans

Catéchèse spécialisée: Il s'agit de promouvoir l'idée de l'Eglise pour tous ceux qui risquent d'être oubliés: enfants, adolescents, jeunes et adultes marqués par un handicap social, physique, sensoriel ou mental.

En 1981, par décret 37/81 fixant la fête patronale des catéchistes de l'archidiocèse de Brazzaville, il déclare: *«date du 29 juin: Saints Pierre et Paul, Apôtres, Journée de fraternité catéchétique»*, ce jour on auscultait l'année catéchétique, chaque paroisse faisait la relecture et/ou le regard critique de ses activités catéchétiques annuelles: la journée se terminait par une grand-messe célébrée à la cathédrale par Mgr l'archevêque, concélébrée par tous les curés de paroisses et aumôniers de la catéchèse paroissiale avec la participation de tous les catéchistes de l'archidiocèse de Brazzaville (Linzolo - Nganga-Lingolo - Goma-Tsétsé - PK 45 Ignié - Mpumu et ceux de la ville).

Sous sa houlette qu'est-ce que Mgr Batantu et l'équipe diocésaine de la catéchèse a fait concrètement?

**Sous sa houlette, l'équipe diocésaine du Service de la catéchèse s'est mise au travail; elle a d'abord exploité l'ébauche du schéma directeur de catéchèse nationale fait à Makoua, le 21 octobre 1985 et a pondu quatre manuels de catéchisme en fascicule: En 1ère Année: - *«Il y a un Dieu»* (français) - *«Nzambi ko ke»* (ladi); - *«Nzambe se moko»* (lingala) - *«Nzâmi iko âli»* (téké). En 3e Année: -*«Maturité chrétienne»* (français) - *«Luwamu»* (ladi) - *«Bo kotisi nguya»* (lingala), - *«Uyele ku Bukretie»* (téké). En 2e Année: - *«Alliance»* (français) – *«Kintuadi»* (ladi),- *«Bondeko»* (lingala), *«Intuali»* (téké). En 4e Année: - *«Le Chrétien Missionnaire»* (français), - *«Bisalu bia bakretie»* (ladi), - *«Mosala mua bakristo»* (lingala), en conception (téké).

En 1988, il signe le décret 021/88 du 28 novembre 1988 portant création du Diplôme de Pédagogie catéchétique de fin de cycle conféré aux catéchistes animateurs avec pour mission d'animer les encadrements pédagogiques aux catéchistes paroissiaux et d'organiser l'administration de la catéchèse paroissiale. Pour l'évolution générale des manuels de catéchisme et en vue de les corriger par rapport au fond et à la forme du Nouveau catéchisme de l'Eglise catholique paru en 1992 à Rome; des matinées catéchétiques furent organisées au Centre catéchétique diocésain en 1993 et en 1994 à l'adresse des catéchistes, prêtres, religieux et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Ces matinées supervisées par Mgr Batantu, coordonnées par l'abbé Maurice Mbindi et frère Jean Kombo-Boutsoki avaient pour objectif général, de vulgariser les théories et méthodes du catéchisme de l'Eglise catholique comme référence pour l'élaboration des catéchismes locaux; pour objectif spécifique de faire prendre conscience aux agents pastoraux de l'archidiocèse de Brazzaville, du bien fondé d'un tel catéchisme pour l'Eglise universelle; leur faire découvrir les richesses en explorant avec eux les éléments structuraux des quatre parties qui le constituent. Mettre à leur disposition la clé des indications pédagogiques et méthodologiques du Catéchisme de l'Eglise universelle, afin de les aider à s'en servir à bon escient, mais encore et surtout qu'ils puissent l'utiliser convenablement pour élaborer des programmes.

A cause de ces matinées catéchétiques nous avons pu revoir et enrichir notre catéchisme diocésain d'autres chapitres.

Pour marquer l'An 2000, Année Jubilaire, Mgr Barthélemy Batantu, le 29 Juin, il a jubilé avec les catéchistes à la cathédrale, pour marquer l'événement, en la fête de Saint Pierre et Saint Paul, il a décerné des diplômes d'honneur aux catéchistes ayant atteint plus de 15 ans d'enseignement catéchétique.

Admis à la retraite en février 2001, Mgr Batantu, avait encore son cœur à la catéchèse, il continuait à nous fréquenter et en janvier 2004, il est nommé Consultant à la Direction diocésaine de la catéchèse, fonction qu'il n'a pas exercé, pendant que nous nous agitions à lui trouver un bureau, le bon Dieu était aussi aux aguets pour le rappeler auprès de Lui, le 26 avril 2004.

Qu'aviez-vous à ajouter en guise de conclusion?

**En guise de conclusion, je peux affirmer que sur la catéchèse dans la mission pastorale de Mgr Barthélemy Batantu, celle-ci connaît d'énormes lacunes et carences, dues à l'impossibilité de résumer de nombreuses années (45 ans) de fécond service pastoral-catéchétique de Mgr Barthélemy Batantu, en peu de temps.

Mon intention ici est de rendre un hommage respectueux à ce premier catéchiste diocésain qui dans la fidélité à son ministère, a servi l'Eglise et la famille humaine en orientant l'esprit et le cœur des hommes et des femmes vers Dieu.

C'est dans la Parole de Dieu qu'il a trouvé force et courage, comme aussi enthousiasme et dévouement pour accomplir vigoureusement la mission de prêtre et pasteur, de maître et catéchiste;

Beaucoup de choses peuvent encore se dire de son infatigable service catéchétique, un évêque de chez nous et pas le moindre, s'adressant à son presbyterium a témoigné de lui, je cite: «Après la mort de Mgr Barthélemy, dans notre Eglise, nous n'avons plus de catéchète clerc-tous ceux que nous envoyons aux études vont se spécialiser dans les domaines qui leur plaisent, aujourd'hui, si je demande à un prêtre d'aller se spécialiser en catéchèse, qu'il ne se considère pas envoyer au garage».

Propos recueillis par
Grégoire YENGO DIATSANA
(Ya Grey)

DIOCÈSE DE KINKALA

Mgr Louis Portella Mbuyu a ouvert l'Année pastorale et ordonné 4 diacres

La Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala a vibré de manière particulière à l'occasion de la messe d'ouverture de l'Année pastorale 2019-2020, dimanche 6 octobre 2019. A cette occasion, quatre grands séminaristes ayant achevé leurs stages pré diaconaux dans diverses structures du diocèse, ont reçu l'ordination diaconale des mains de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala. Il s'agit des abbés Albert Nsayi, Benoît Sabas Bouende, Gilbran Mariel Rajneesh Beni-Nzaba, et Nophène Gildas Mouanga. Présidée par l'évêque du lieu, la messe a été concélébrée par plusieurs prêtres venus aussi bien du diocèse à l'honneur que d'autres diocèses du Congo.

Au nombre des concélébrants il y a eu les abbés Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala et curé de la cathédrale Sainte Monique; Wil-Drisch Kufutila Nanitelamio, secrétaire chancelier de l'évêque, Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, Fabrice Kodia Bianzinga, économe diocésain de Kinkala; Vivien Loubilou, économe diocésain adjoint; Jean-Baptiste Kitombo, directeur diocésain de l'Ecole catholique, Marie Joseph Mienakanda, curé de la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Madzia, Yvon Bienvenu Mabandza, économe diocésain de Brazzaville et curé de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni; le père Casimir Moukouba, prêtre religieux de la congrégation du Saint Sacrement, etc.

C'est l'abbé Barthélémy Bassoumba, secrétaire général du Conseil presbytéral, qui a procédé à la présentation des candidats au diaconat appelés au préalable par un diacre.

Dans son homélie, Mgr Louis Portella Mbuyu, a affirmé: *««Notre devoir de chrétien consiste d'abord à nous laisser renouveler grâce à la Parole de Dieu méditée à la prière et aux sacrements, par une conversion continuelle, ce qui nous permet de rendre un témoignage de vie qui ne soit pas en contradiction avec l'Evangile que nous avons le devoir d'annoncer. Nous devons prendre conscience que c'est l'envoi qui est constamment renouvelé et par conséquent notre responsabilité d'annoncer l'Evangile, par la parole, par le témoignage de notre vie, par l'engagement à transformer le monde. Quant à nous qui sommes dans un département où «nos ossements sont desséchés» avec tout ce que nous avons perdu, la mission est urgente d'annoncer l'Evangile par la parole, par l'exemple de nos vies, et par l'action sociale qui nous permet de faire évoluer nos familles, nos villages et l'ensemble du département, vers plus de paix, de réconciliation, de justice, de développement.»*

S'adressant aux ordinands, l'évêque de Kinkala a affirmé: *«C'est une étape décisive dans votre cheminement vers le presbytérat, puisque vous allez vous engager de manière définitive au célibat en renonçant à la vie conjugale, dans le but d'avoir un cœur totalement libre et disponible pour le service de l'Eglise. Le seul conseil que je vous donne c'est de raviver quotidiennement votre conscience d'être choisis par Dieu pour être serviteurs de son Eglise, à l'exemple de Christ qui est venu non par pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude pour être transparents à la vie du Christ au nom de qui vous allez agir dans l'Eglise. Cela suppose de votre part une vigilance spirituelle qui vous permettra grâce à votre vie de prière intense et profonde, de réajuster constamment votre vie eu égard aux exigences liées à votre engagement, à votre ministère. Oui veillez et priez, je répète, veillez et priez; si vous êtes fidèles à cette consigne de Jésus, vous aurez la force d'affronter les épreuves liées à l'exercice de votre mission, mais vous aurez aussi la joie de vivre dans la fidélité à votre mission.»*

L'évêque de Kinkala entouré des nouveaux diacres

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite de l'ordination diaconale marqué par la litanie des saints, la remise de l'évangéliaire, la vêture de l'étole en bandoulière et le baiser de paix. Vers la fin de la messe, le vicaire général de Kinkala a remercié ses confrères prêtres et ceux venus des autres diocèses, les religieux et religieuses ayant pris part à cette messe d'ordination. Dans cet élan, il a présenté au peuple de Dieu les concélébrants par diocèse et congrégation.

L'abbé Benoît Sabas Bouende, au nom de ses trois confrères nouvellement ordonnés diacres, a prononcé le mot de remerciements: *«Ce moment particulier de joie est aussi pour nous l'occasion d'apprécier à sa juste valeur cette phrase de Martin Luther King chargée de gratitude incessante: «Dieu, les parents et les enseignants ne peuvent être assez remerciés». Toutefois, qu'il me soit permis de vous dire qu'après 10 ans de formation pastorale, spirituelle, humaine et intellectuelle, nous n'avons trouvé que ce mot syllabique: «merci» pour vous exprimer notre gratitude. Ainsi nos remerciements vont en premier à Dieu qui nous a permis de voir ce grand jour.»* Après avoir remercié l'évêque du lieu pour sa sollicitude paternelle, le vicaire général, le père Casimir Moukouba, prédicateur de leur retraite, l'orateur a remercié les autorités civiles et militaires du département, les parents respectifs des nouveaux diacres pour le don de la vie et pour avoir consenti de les inscrire à l'école.

Mgr Louis Portella Mbuyu a exhorté le peuple de Dieu à tenir bon et à refléter le bon exemple en annonçant de manière intrépide la Bonne nouvelle.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

L'humilité est l'unique attitude humaine qui vaille la peine devant Dieu

***Textes**: Si 35,12-14.16-18; Ps 33; 2 Tm 4,6-8.16-18; Lc 18,9-14*

Le passage d'Evangile de ce dimanche nous présente une autre parabole qui ne se trouve que chez Luc, et pas chez les autres synoptiques. C'est une occasion pour lui de développer des thèmes qui lui sont très chers. Dans le cas d'espèce, il s'agit de l'amour de Dieu et de son pardon pour les pécheurs. Luc le développera ailleurs, par exemple, dans l'épisode de la rencontre entre Jésus et Zachée, qui est aussi, d'ailleurs, un publicain (19,1-10).

La parabole met en exergue un pharisien et un publicain. Le mot pharisien vient d'une racine qui veut dire séparé. Les pharisiens s'étaient en effet séparés des autres qu'ils considéraient comme infidèles, en vue de bien vivre leur foi. Ils cherchent aussi à toujours se séparer du péché. L'idéal pourrait bien être noble. En contrepartie, ils mettent en exergue la sainteté de Dieu. Cette conception de la sainteté de Dieu fait de sorte qu'ils ont multiplié des rites de purification pour pouvoir se présenter devant lui en état de pureté. Un certain enseignement du Christ, par exemple, sur les anges ou sur la résurrection des morts, etc., pourraient bien se rapprocher de la doctrine des pharisiens. Dans le Nouveau Testament, on montre certains pharisiens qui adoptent envers Jésus ou ses disciples une attitude d'ouverture sincère (Jn 3; Lc 7,36; 13,31; Ac 5,34, etc.).

Les publicains, quant à eux, sont des agents des impôts. Ils sont parfois auxiliaires des riches fermiers. Ils collectent l'impôt pour le compte de l'occupant romain, avec une tendance à majorer pour leur propre intérêt. Et, pour cette raison, ils sont mal vus du peuple et tenus pour des pécheurs publics. Voilà campée la situation de ces deux croyants qui montent au Temple.

Selon son attitude dans la prière, le pharisien se croit juste. Il faut remarquer le nombre de fois où le texte français utilise le pronom personnel Je. Tout semble tourné autour de sa personne; et Dieu devient Celui à qui on raconte ses propres performances. Tout en remerciant Dieu, il se félicite de tous ses exploits dans le domaine religieux et social. Ce qu'il dit de lui-même est ce que demande la religion; et il le fait. Il n'est pas certes mauvais de pratiquer les commandements de Dieu, et particulièrement d'être attentif aux pauvres. Mais l'attitude du pharisien peut cacher une double faute: l'orgueil et la confiance exagérée en soi-même, ainsi que le mépris des autres. Il méconnaît qu'il a aussi besoin du pardon de Dieu. Pourtant le Psaume disait déjà que si Dieu regardait les fautes des hommes, personne n'allit subsister devant lui (Cf. Ps 129,3). Par ailleurs, à force de se mettre soi-même au centre, l'autre ne vaut plus rien, ne compte plus. On peut aller jusqu'à l'écraser. C'est une faute qui peut exister encore aujourd'hui dans nombreuses de nos démarches.

Le publicain, de son côté, a conscience de sa faute. Il reste dans un coin et n'ose pas lever les yeux vers le ciel. Il se frappe la poitrine en signe de profond regret de ses péchés. Il ne cite aucune de ses bonnes œuvres. A ne rester que dans le texte, on ne pourrait pas savoir s'il en avait. Mais il se confie en la bonté et en la miséricorde de Dieu. L'attitude du publicain rejoint une longue tradition bien confirmée dans la Bible, où l'homme confesse son indignité, son incapacité de se tenir devant Dieu, à cause de son péché. Sur cette ligne, se trouve David, le roi par qui se comprendra la messianité de Jésus (Cf. Ps 51). C'est un pécheur qui se repent. Dans une telle attitude d'humilité, de repentance, la prière du pécheur public est exaucée, contrairement à celle du religieux modèle qu'est le pharisien. L'orgueil qui remplit le cœur de celui-ci, enlève la place pour la confiance et l'amour de Dieu.

La leçon qu'en tire Luc se comprend alors: *«Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé».* L'unique attitude de l'homme qui vaille la peine devant Dieu est l'humilité. En effet, d'un point de vue étymologique, homme et humilité ont la même racine, humus (fumier). Cela peut être une grâce qu'il faut toujours demander à Dieu.

Abbé Ildevert M. MOUANGA,
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda (Brazzaville).

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO/SECRETARIAT GENERAL

Calendrier annuel 2019-2020

Année 2019

Date	Activité	Lieu
Du 7 au 13 octobre	48e Assemblée Plénière	CIO/Brazzaville
Du 1er au 8 décembre	Retraite spirituelle des Evêques	Liambou/ Pointe-Noire
	Année 2020	
25 janvier	Cérémonie d'échanges des Vœux	CIO/Brazzaville
Du 20 au 23 avril	Session Pastorale	CIO/Brazzaville

A retenir:

15 août: 60e Anniversaire de la fête nationale (1960-2020)

CONGREGATION DU SAINT ESPRIT

25 ans de Vie religieuse des pères Cyriaque Mouniengue et Nicaise Ossebi dans la simplicité et l'humilité

C'était le 8 septembre 1994, dans la cathédrale de Mbalmayo au Cameroun que les pères Cyriaque Dimanche Mouniengue et Nicaise Wilfrid Ossebi ont prononcé leurs premiers vœux dans la Congrégation du Saint Esprit et du Saint Cœur de Marie dont les fondateurs sont les pères Claude Poullart des Places et François Marie Libermann.

Pour marquer ces noces d'argent, les deux pères ont préféré célébrer leur anniversaire dans la simplicité et l'humilité. Le 8 septembre 2019, le père Cyriaque a présidé l'eucharistie au sein de la prison de la ville d'Angers (France) en présence d'une vingtaine de détenus et de Marie Odile Cochet, aumônier de la prison. Durant son homélie, le père Cyriaque a rendu grâce à Dieu pour ses 25 ans de vie religieuse et a prié pour le repos de l'âme du père Thomas Godefroy Makela, spiritain qui fait partie de leur promotion, décédé en 2002 à Luanda, en Angola. Ne pas laisser la place au désespoir, au découragement, apprendre à apprécier la vie que Dieu nous donne de vivre. Nous devons, même en prison, rechercher le Salut promis par Jésus Notre Seigneur, Maître de la Vie. Nos vies doivent s'enraciner tous les jours dans un cheminement de conversion perpétuelle. L'Expérience nous apprend qu'il faut donner priorité aux rares personnes capables de nous apprécier tel que nous sommes et les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus fort et les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais et qui s'attachent à Jésus.

Père Cyriaque Dimanche Mouniengue

Père Nicaise Wilfriid Ossebi

Quant au père Nicaise, il a célébré l'Eucharistie à la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé au Congo-Brazzaville, marquant ainsi l'anniversaire de cette donation à Dieu comme religieux et missionnaire. Soulignons que ce dernier, ancien curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires (Maman Elombé) de Ouenzé est actuellement en Martinique (France) pour une nouvelle mission d'animation pastorale. Le père Cyriaque Dimanche Mouniengue s'est vu confier par l'archevêque de Brazzaville la pastorale en milieu militaire, devenant ainsi l'aumônier diocésain aux armées pour la Zone de défense militaire autonome de Brazzaville, tout en continuant son ministère d'animation pastorale à la paroisse Saint-Kisito (Brazzaville). A tous les deux prêtres religieux missionnaires, la rédaction de La Semaine Africaine souhaite une bonne pastorale pour cette année 2019-2020. Accompagnons-les dans nos prières.

Krist Duffort BAKISSI MAMBIKI
Paris, France.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

IMMO-CONGO SA

Société Anonyme Avec Conseil D'administration
AU CAPITAL DE: UN MILLIARD CINQ CENT QUARANTE MILLION (1.540.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: HÔTEL MBAMOU PALACE, AVENUE AMILCAL CABRAL
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV/10 B 1852

CESSION DES ACTIONS
MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 21 octobre 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 17 octobre 2019, sous Folio 189/3 n°3355, la société dénommée IMMO-CONGO SA dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme Avec Conseil D'administration;
Capital: 1.540.000.000 F. CFA;
Siège: Brazzaville, HÔTEL MBAMOU PALACE, AVENUE AMILCAL CABRAL CENTRE-VILLE;
Objet:
La gestion immobilière; toutes opérations foncières et immobilières se rapportant à l'acquisition, la vente et la location de terrains, de lotissement ou d'immeubles, de fonds de commerce, d'appartements ou pavillons, l'édification de constructions et tous travaux d'entretien et de réparation de quelque nature qu'ils soient, la prise d'intérêts ou la participation directe ou indirecte dans toutes affaire foncière ou immobilières, ainsi que dans toutes sociétés créées ou à créer, filiales ou non, la prise en gérance, la gestion de toutes sociétés immobilières, la rédaction de baux et de tous actes sous seing-privé concernant toutes opérations et transactions immobilières et foncières;
Durée: 99 années;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le no CG/BZV/18 B 7476 du 18 mai 2018;
Gérance: Monsieur LYAN WALID NICOLAS est nommé Directeur général de la Société;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

SOCORA EN LIQUIDATION — *Société Congolaise de Ravitaillement*

N° NIU: M2008110000565161 E-mail: hlauria2@yahoo.fr
73, Rue Schoelcher (Grand Marché); Tél.: (+242) 22-294.70.28/
Fax: (+242) 22-294.70.41/Pointe-Noire - R. CONGO

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

***Dénomination sociale:** Société Congolaise de Ravitaillement (SOCORA)

Forme: Société à Responsabilité Limitée (SARL) en liquidation

***Siège social:** 73, Avenue SCHOELCHER, Grand Marché

***Capital social:** 10.000.000 (dix millions) de Francs CFA

***Numéro SCIEN:** 1111236

***Numéro SCIET:** 1111236013

***Numéro RCCM:** CG/PNR-10B 1924

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 août 2019, les Associés ont:

*Approuvé les comptes définitifs de la liquidation;
• Donné quitus au Liquidateur, Monsieur Marly Aymard Chancelvy NDEMBO, pour sa gestion et le décharge de son mandat;

*Prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCCM CG/PNR-10B1924, Pointe-Noire, R. CONGO.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°010/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				Quartiers	ARR./DPT	REQUERANTS
1	9966 du 19/06/2019	Plle(s) 15	Bloc : 51	Section : P	Superficie : 312,51m²	MVOUMVOU	02	TSIRA IDZELE Clotaire
2	426 du 10/05/2010	Plle(s) 01 et 03	Bloc : 29	Section : CK	Superficie : 760,00m²	PLATEAU HINDA	04	GASSONGO Marie Andrée
3	4482 du 12/09/2013	Plle(s) 02	Bloc : 66	Section : CF	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	04	ITOUA Virginie Lady Flore
4	9778 du 11/03/2019	Plle((s) 03 bis	Bloc : 138	Section : P	Superficie : 250,00m²	MATENDE	04	ABDEL ALIM Adewal Atannda
5	9979 du 03/07/2019	Plle(s) 05	Bloc : 12	Section : ACM1	Superficie : 500,00m²	TCHIFOUNGOU (famille TCHIFOUNGOU)	04	FILENA NGOUNDOU Nathy
6	9698 du 18/01/2019	Plle (s)11	Bloc : 136	Section : ABZ1	Superficie : 500,00m²	LOANGO (famille Tchi-Ntchiloukou)	LOANGO	NTSIDIBA MICKEMBI Crynaëlle
7	9970 du 10/07/2019	Plle (s)03	Bloc : 70	Section : BW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU(Fina MATSONA)	05	MABIALA Pierre
8	9987 du 10/07/2019	Plle (s) 04	Bloc : 301	Section : ABW1	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU (Famille NZEMBA)	05	IPANGUI NOMELANDZORO Sandrine Loye
9	9932 du 28/05/2019	Plle(s) 09 et 11	Bloc : 15	Section : CJ	Superficie : 1000,00m²	MONGO KAMBA	05	MABAKOU Orchy Parfaite
10	8635 du 16/08/2017	Plle(s) 10	Bloc : 65	Section : KGB	Superficie : 500,00m²	LOANGO (POINTE INDIENNE)	LOANGO	BONAZEBI Floria
11	10050 du 14/08/2019	Plle(s) 05	Bloc : 121	Section : P	Superficie : 25/14	MVOUMVOU	02	LANZI TATY Crépin
12	9177 du 27/03/2018	Plle (s)02et 03	Bloc : 102	Section : BW Suite	Superficie : 1000,00m²	MPANGA	05	TCHIBINDA MOUTOU Rolancia
13	7932 du 28/10/2016	Plle (s) 07	Bloc : 165 Bis	Section : ACL2	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	BENAIA KIOSSI Calvin
14	9488 du 10/10/2018	Plle (s) 08	Bloc : 02	Section : CK suite	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	04	MOUAKASSA Paul Charley
15	9985 du 09/07/2019	Plle(s)12 Bis	Bloc : 41	Section : AD	Superficie : 377,00m²	MBOTA RAFFINERIE	05	ELION Rama Charleine
16	9288 du 27/04/2018	Plle(s)366	Bloc : /	Section : H	Superficie : 387.78m²	MVOUMVOU	02	NGATSE MIATA Guitou Evran
17	7217 du 22/01/2016	Plle (s) 16	Bloc : 69	Section : BF	Superficie : 289.22m²	MPAKA 1	06	YIMBOU-DIA NGOMA Medie Christael
18	10014 du 14/07/2019	Plle (s) Domaine	Bloc : 75	Section : I	Superficie : 1305.24m²	MARCHE DE LA FRONTIERE	01	La SOCIETE CONGO TRANSIT BUSINES(C.T.B)
19	9926 du 21/05/2019	Plle (s) 08	Bloc : 127	Section : ACL1	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU(PLATEAU HINDA)	05	MOULOUNDOU MAYAMBIKA Emile Parfait
20	7932 du 28/10/2016	Plle (s) 07	Bloc : 165 bis	Section : ACL2	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	05	BENAIA KIOSSI Calvin
21	9715 du 04/02/2019	Plle (s) 04	Bloc : 101	Section : CF	Superficie : 484.14m²	MONGO KAMBA	04	MALANA LOUMBA Lucie Solange
22	9994 du 12/07/2019	Plle (s)11	Bloc : 121	Section : CF	Superficie : 500.00m²	MONT KAMBA	05	BATANTOU Erissa Vanicia J, Ruth Erica Sylva
23	9959 du 14/06/2019	Plle (s)17	Bloc : 49	Section : V	Superficie : 300.00m²	TIE-TIE	03	TATI MAKOSSO Magda Jessica
24	9970 du 20/06/2019	Plle (s) 06	Bloc : 28	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (famille TCHIYENDJI)	05	ABERE Roselyne
25	8958 du 09/01/2018	Plle(s) 11	Bloc : 29	Section : AG	Superficie : 500.00m²	TCHIALI (Rue BAMBA)	05	MALOUNGA Liz Lucresse
26	9944du 05/06/2019	Plle (s)04	Bloc : 140	Section : AL	Superficie : 322,05m²	LOANDJILI	04	OLANGALA ETHINGA LEFOHOT
27	9917 du 16/05/2019	Plle (s)10	Bloc : 12	Section : BZ2	Superficie : 500.00m²	MPANGA	05	OKIABOKAH DE OBAMBI BOUASSA Bardhol Bristia
28	9770 du 01/03/2019	Plle (20	Bloc : 140	Section : BD	Superficie : 400,00m²	KM8	03	KOMONO NDALLA Jupcy Idcome
29	9915 du 14/05/2019	Plle (s) 07	Bloc : 12 Bis	Section : AB	Superficie : 465.75m²	Rue Livila, Quartier SONGOLO	05	M'BOUYOU Georges
30	9904 du 07/05/2019	Plle(s)02	Bloc : 26	section : AB	Superficie : 463.41m²	SONGOLO	05	KEMAL BOUDIMOU Jickel Ariès
31	9689 du 10/01/2019	Plle (s)05	Bloc : 128	section : K	Superficie : 300.00m²	MBOTA	04	NGASSIAMA NTSAKA Elodie
32	9998 du 31/07/2019	Plle(s) 03	Bloc : 66	section : ACF	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	03	BANSIMBA BOUESSO Urcia Prefina
33	9743 du 18/02/2019	Plle(s) 10	Bloc : 38	section : BU	Superficie : 500,00m²	NGOFFO	10	MAKOSSO NIAMBI Alain
34	8700 du 08/09/2017	Plle(s) 19	Bloc :24	section : T	Superficie : 298.34m²	MAHOUATA	02	NGANONGO Henriette
35	9818 du 03/04/2019	Plle(s) 14	Bloc : 23	section : U	Superficie : 200.00m²	FOUCKS	02	Bachirou Alao AGBO
36	9543 du 14/09/2018	Plle(s)05	Bloc : 57	section : AH	Superficie : 300,00m²	FAUBOURG (LOANDJILI)	05	ITOUA NGAPORO OBA Pierre Elyvince
37	9978 du 19/07/2019	Plle(s) Domaine	Bloc : /	section : AC	Superficie : 40108,74m²	RAFFINERIE (2e CAMP)	05	LA CONGOLAISE DE RAFFINAGE (CORAF S.A.U)
38	9979 du 19/07/2019	Plle (s) Domaine	Bloc : /	section : AC	Superficie : 135.542,68m²	RAFFINERIE (3E CAMP)	05	LA CONGOLAISE DE RAFFINAGE (CORAF S.A.U)
39	9268 du 25/04/2018	Plle (s)08	Bloc : 180	section : AK	Superficie :400,06m²	MAKAYABOU	05	NGOYI Louis Marie
40	9830 du 11/04/2019	Plle(s)371,372, 373,374, 396, 397,401 et 403	Bloc : /	Section C	Superficie : 3081,64.00m²	BASE INDUSTRIELLE	02	LA SOCIETE SAS CONGO

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 19 Août 2019
Le chef de bureau.

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

APPEL À CANDIDATURE

Position: Mécanicien d'engins lourds
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement : 1 an

Description du poste:

Le mécanicien d'engins lourds est responsable du bon fonctionnement des engins lourds et de l'équipement en effectuant les entretiens réguliers, et en prévoyant les réparations et maintenances. Le mécanicien d'engins lourds doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.

Fonctions principales:

- Entretien et maintenance des engins lourds et des équipements.
- Réparations urgentes et anticipées des engins lourds et des équipements.
- Assurer le fonctionnement optimal des engins lourds et des équipements.
- Être responsable des outils et pièces mécaniques mis à disposition par l'organisation.
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks.
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
- Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs.
- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que mécanicien d'engins lourds.
- Maitriser les systèmes hydrauliques des engins lourds.
- Avoir la capacité de réparer un engin lourd ou de l'équipement au niveau de l'atelier, et aussi sur le terrain.
- Faire preuve d'intégrité.
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
- Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
- Être responsable et prudent.
- Avoir de l'expérience en mécanique pour d'autres types de véhicules (motos, voitures, camions, groupe électrogène, etc.).

Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens, chauffeurs d'engins lourds, chauffeurs.

Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 17 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SCI-GAD en sigle «GAD» SCI
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: 55, Avenue Edith Odimba, en face de City center centre-ville Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2019-B50-00003

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 22 octobre 2019 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 20 septembre 2019, sous Folio 171/7 n° 1475, il a été constitué une société dénommée SCI-GAD dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE;
Capital: 1.000.000 Francs CFA ;
Siège: à Brazzaville, au numéro 55, Avenue Edith Odimba, en face de City center centre-ville ;
Objet: La promotion de tout immeuble bâti ou non bâti; l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, ou apport en société;
Agence immobilière et acquisition, montage et développement de projet immobilier;
Toutes opérations de construction et de chaudronnerie en général, de maîtrise d'œuvre d'exécution d'audit et de contrôle d'exploitation des bâtiments immeubles et autres construction;
Toutes opérations de négoce de tous produits, notamment industriels et matériels et toutes opération d'import-export.
Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;
Durée: 99 années ;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le no RCCM CG-BZV-01-2019-B50-00003 du 27 septembre 2019;
Gérance: Monsieur GANDZION MIAMPIO Yoann Alexis est le Gérant de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

EDUCATION

Chevron Congo clôture la 5e édition des Ateliers de perfectionnement en Français, Mathématiques et Informatique avec 700 élèves à Pointe-Noire

Démarrés le 8 juillet 2019, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, la 5e édition de l'atelier de perfectionnent en français au profit des élèves du cours moyen (CM1-CM2) et la 1ère édition de l'atelier de mathématiques et informatique pour les élèves de la 6e et 5e ont pris fin le 28 septembre dernier.
La double cérémonie de clôture a eu lieu le 12 octobre 2019 au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, sous la supervision de Germain Mbemba Bantsimba, deuxième vice-maire de la ville de Pointe-Noire, en compagnie de Katia Mounthault-Tatu, Directrice des Relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, Jean-Baptiste Sitou, Directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, Daniel Bouiti, président de l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle, les inspecteurs chefs des circonscriptions scolaires, les membres de l'équipe du projet, les employés de Chevron Congo et du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, les parents d'élèves ainsi que les élèves bénéficiaires du projet.
Durant trois mois, les élèves ont approfondi leurs connaissances en langue française pour les CM et en mathématiques et informatique pour les 6e et 5e.C'était un moment de partage mutuel, de culture du «vivre ensemble» et d'émancipation qui a permis aux élèves d'améliorer l'expression orale et écrite.
Au cours de ces ateliers, les élèves ont manifesté une réelle envie d'apprendre en se frottant aux autres dans un esprit chevaleresque et dans une ambiance bon enfant.
Dans cette optique d'ouverture intellectuelle et de découverte, Chevron a initié un projet pilote visant les mathématiques, l'initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies dans un parc informatique doté de 40 nouveaux ordinateurs performants et sécurisés.
Cette année, l'équipe pédagogique a enregistré l'inscription de 700 enfants, dont 600 pour l'atelier de français et 100 pour l'atelier de mathématique et informatique répartis entre les sites du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, Tchicaya et de Dominique Savio, dans l'arrondissement nº1 Lumumba, U'Tam'Si dans l'arrondissement nº2 Mvoumvou, Saint Jean Bosco dans

Les bénéficiaires

l'arrondissement nº3 Tié-Tié, et Alcar dans l'arrondissement nº5 Mongo Mpoukou.
Au terme de trois mois de consolidation des acquis de base, une progression moyenne de 20% a été enregistrée avec des pourcentages de réussite à l'évaluation terminale en Français de l'ordre de 93,50% pour l'orthographe, 67,53% pour la conjugaison, 78,10% pour la grammaire et 88,68% pour le vocabulaire.
Le pourcentage de réussite en mathématiques est de 98% pour la classe de 6e et 79,54% pour la classe de 5e,et pour l'initiation à l'informatique incluant les deux niveaux secondaires, il est de 85%.
Ces résultats sont jugés satisfaisants par l'équipe pédagogique et cela a été possible grâce à l'implication de tous les acteurs impliqués.
Dans son mot de circonstance, Katia Mounthault-Tatu a reconnu: «Eduquer un enfant, c'est contribuer à son émancipation, c'est lui permettre d'être libre de penser, de réfléchir et de prendre des décisions pour son propre avenir et celui de sa communauté. Eduquer un enfant, c'est s'assurer qu'il deviendra un membre productif de nos sociétés».
C'est la raison pour laquelle, la société Chevron est fière de s'associer aux projets qui visent à apporter des solutions novatrices pour améliorer le système éducatif au Congo, non seulement dans son aspect infrastructures, mais aussi dans l'apport d'une éducation de qualité.
Se consacrer au niveau primaire est un gage que les enfants qui parcourent leurs études primaires avec de fortes connaissances aborderont leurs études secondaires et supérieures avec d'excellentes compétences et standards, et feront leur entrée sur le marché professionnel avec tous les outils nécessaires pour devenir de bons employés, susceptibles de contribuer au développement des compagnies qui les embaucheront. C'est là toute l'essence de ce projet de renforcement des capacités en langue française que Chevron a mis en œuvre et soutient depuis sept ans avec une progression inédite de 200 enfants jadis, 400 l'année dernière, et 600 cette année.
Jean-Baptiste Sitou, Directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, n'a pas manqué d'insister sur l'importance du partenariat public-privé pour une éducation de qualité et de féliciter Chevron Congo pour ces ateliers de Français, de Mathématiques et d'Informatique qui apportent une grande valeur ajoutée dans l'amélioration du capital humain de l'avenir du Congo.
Bouka Ida, 13 ans, n'a pas caché sa joie, en déclarant: «Je passe en classe de 5e, et grâce à Chevron, je connais maintenant les ABC de l'outil informatique. Je reviendrai l'année prochaine pour approfondir mes connaissances. Hormis cela, j'ai eu gratuitement des fournitures scolaires de la société Chevron que je remercie de tout mon cœur».
Au terme de la cérémonie, chaque apprenant, suivant son niveau d'études, a reçu de Chevron un kit scolaire composé de livres, de cahiers et de fournitures diverses.
Le deuxième vice-maire a clos la cérémonie au nom du maire de la ville de Pointe-Noire, en félicitant tous les acteurs impliqués dans ces initiatives éducatives durables.

AVIS DE RECRUTEMENT

Réf: NS/1773/FNN/UGP/SAF/19
Publié le: 18/10/2019

Poste: Mécanicien poids lourds (HF)
Localisation: Bomassa (Congo)

Contexte:
L'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) est à la recherche de candidats professionnels et motivés pour combler un poste de mécanicien poids lourds (HF). Il/elle sera sous l'autorité et la supervision de la Logistique et travaillera en étroite collaboration avec le Chef du parc motorisé de l'Unité de Gestion du Parc (UGP).

Responsabilités:
Il/elle aura, entre autres, les principales responsabilités suivantes:
• Préparation, réparation et entretien préventifs et correctifs des véhicules suivant les procédures prédéfinies en utilisant les outils de diagnostic;
Intervention sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques;
Respect des procédures, instructions techniques et méthodologies de réparation du constructeur. Ainsi que les procédures qualité et environnement en vigueur dans l'entreprise;
• Assurer le contrôle technique des véhicules;
• Informer le chef du parc motorisé, au besoin le Chef de Service logistique & Infrastructures, sur les problèmes ou anomalies rencontrés en cours d'intervention.

Aptitudes recherchées
• Maîtrise des outils de diagnostic (Valise Diagnostic) et de la logique de raisonnement de diagnostic;
• Excellentes capacités d'organisation;
• Être méthodique;
• Avoir une bonne condition physique;
• Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées.
• Profil du candidat
• Permis PL est un plus;
• Etre titulaire d'un BTS en mécanique et disposer de connaissances solides en mécanique PL;
• Justifiez d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le domaine du Poids Lourd, particulièrement sur la marque ATEGO;
• Avoir des compétences en électricité auto, électronique, mécanique PL et multiplexage.

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae détaillé;
• Lettre de motivation (1 page maximum), avec trois références.
Votre candidature doit être envoyée par mail à l'adresses suivante: ndokirh@wcs.org,
Merci de mentionner «Mécanicien poids lourds (HF)» dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 novembre 2019.
Ou bien, veuillez déposer votre candidature à l'une des adresses suivantes:
• Brazzaville: Direction Générale de WCS-Congo, 151 avenue Général De Gaulle, Plateau ville; B.P.: 14537,

Likouala: ONEMO Impfondo ou La réserve Communautaire du Lac-Télé ou encore à Makao ,
Sangha: ONEMO Ouesso, Bureau WCS Ouesso ou encore à Bomassa, PNNN

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

Fait à Bomassa, le 18 octobre 2019

Pour la Direction du Parc,

Camille RAYNAUD
Chef de Service Administratif et Financier
Parc National Nouabalé-Ndoki

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE
B.P.: 4866, Téléphone: (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO. Face Laboratoire de Total.
E-mail: moussphile@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 06 août 2019, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée TRANSIT 2000 SARL-U;

- **Forme de la société:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **Capital social:** 5.000.000 F. CFA;
- **Siège social:** Pointe-Noire, 34, Avenue Félix EBOUE, à l'entrée du Port; téléphone: (00242) 06 829 58 70;

- **Objet social:** Transit; courtier; location engins et véhicules; transport ;
- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le numéro 6907, Folio 147/18 du 12 août 2019.
- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le no 19 DA 1257 du 1er octobre 2019.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce N°RCCM CG PNR/19 B 389 du 1er octobre 2019.
- **Gérance:** Monsieur MILANDOU MAKELET Pierre est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Maître Philémon MOUSSOUNGOU,
NOTAIRE.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE BIZZ TECHNOLOGY SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 19 Septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 20 Septembre 2019, sous le folio 109/5 N°415, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: BIZZ TECHNOLOGY, en sigle «B.T.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Avenue Moe Vangoula, vers l'Evêché, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Etudes, Travaux et Services en génie civil;
- Etudes, Travaux et Services en génie industriel.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur NDOUMBE Serge Patrick;
RCCM: CG/PNR/19 B 425 du 22 Octobre 2019.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°344/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	20807 du 30-09-19	Sect CG, bloc 104 ; Plle 51 ; Sup : 783,39m2	3, RUE MONDEKIA	9-BZV	IKAMBA Albertine
2	20332 du 20-06-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	MAKABANDILOU (ACADEMIE)	9-BZV	AMBOULOU BOUYA Ruth Juliana
3	20633 du 19-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER IWEMÉ (KINTÉLÉ)	POOL	OBORAMOUESSE Mariane
4	20621 du 13-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	GALIKE EBINA Cathérine
5	20435 du 19-07-19	Sect P5, bloc 57 ; Plle 10 ; Sup : 450,97m2	47BIS, RUE LOUINGUI	4-BZV	OBOA TABAKA Seroni Durel
6	16994 du 02-11-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 396,00m2	QUARTIER DJIRI MANIANGA	9-BZV	NDONGO Daniel
7	16993 du 02-11-17	Sect BF, bloc - ; Plle 4bis ; Sup : 551,36m2	QUARTIER DJIRI MANIANGA	9-BZV	NDONGO Daniel
8	20471 du 29-07-19	Sect P13C, bloc 8 ; Plle 22 ; Sup : 397,37m2	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	MBIZI André
9	8191 du 05-09-13	Sect BF, bloc - ; Plle 7 ; Sup : 760,50m2m2	QUARTIER IMPOH MANIANGA	9-BZV	HOBAIN MONGO Gabriel Rodrigue
10	9547 du 03-03-14	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.000,00m2	VILLAGE MANDIELLE	POOL	OBOA née TABAKA Petronille
11	20632 du 18-09-19	Sect P11, bloc 60 ; Plle 11 (ex651) ; Sup : 226,19m2	651, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	La société Civile immobilière (SCI) « LES DEUX AMIS »
12	20744 du 30-09-19	Sect P10, bloc 12 ; Plle 8 ; Sup : 498,11m2	25, RUE MALIMA	4-BZV	ASSELE Hermann
13	20614 du 12-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 102.933,12m2 soit 10ha29a33ca	VILLAGE LIKO	POOL	MONGO-BABACKAS KEIKO Sarla Paule Juliana
14	19694 du 12-07-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 6.026,76m2	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	MAIRIE D'OYO
15	20367 du 27-06-19	Sect P9, bloc 207 ; Plle 12bis ; Sup : 137,60m2	19BIS, RUE MOUNDZOMBO	5-BZV	BOCOUM Amadou Tidiane
16	9373 du 04-02-14	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	LIFOULA	POOL	YOKA Justin
17	20306 du 12-06-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER 905 ITATOLO	9-BZV	GUIDIERA ZOUMANA
18	5628 du 18-06-18	Sect P16, bloc 154 ; Plle 16 (ex117) ; Sup : 619,99m2	117BIS, RUE LOUKOLELA	6-BZV	GUELLON BATH Victoire Arièlle
19	20364 du 27-06-19	Sect CI, bloc 91 ; Plle 14bis ; Sup : 203,51m2	11, RUE INDANGA (QTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	NGAMI Giresse Helmick
20	20440 du 19-07-19	Zone rurale ; Sup : 785,32m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	DOUCOURE MOCTAR
21	20443 du 19-07-19	Zone rurale ; Sup : 785,32m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	DOUCOURE MOCTAR
22	4289 du 27-04-18	Sect K, bloc 16 ; Plle 8 (ex 76) ; Sup : 727,68m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	NGANGOUE Gualbert
23	19600 du 26-10-18	Sect P7suite, bloc 10 ; Plle 70 ; Sup : 1.409,94m2	1599, AVENUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	PAKA BONGO Christ Ivan
24	20066 du 28-03-19	Sect P14, bloc 260 ; Plle 13 (ex4) ; Sup : 349,71m2	4, RUE NKOMBO-TSIKA	5-BZV	AMEYA ETSELE Marie Claire
25	20064 du 28-03-19	Sect P3, bloc 45 ; Plle 2 ; Sup : 358,50m2	94, RUE YAKOMAS	3-BZV	AMEYA ETSELE Marie Claire
26	20748 du 30-09-19	Sect -, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER IMPOH MANIANGA	POOL	TSAKOTSAGNIE Véronique
27	20381 du 04-07-19	Sect P15, bloc 164 ; Plle 07 ; Sup : 267,84m2	13, RUE DE L'EGLISE	6-BZV	KOUMABA Paul Emery
28	14638 du 18-07-16	Sect -, bloc - ; Plles 3, 4, 19 et 20 ; Sup : 1.600,00m2	KINTELE (PEAGE HABITATION)	POOL	ONDZIE Boniface
29	14328 du 23-05-16	Sect -, bloc - ; Plles 1 à 12 ; Sup : 4.800,00m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	ONDZIE Boniface
30	19922 du 04-02-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	VILLAGE YIE	POOL	NGAKOSSO IKIA Brigitte
31	19994 du 05-03-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE YIE	POOL	NGAKOSSO IKIA Brigitte
32	13843 du 29-01-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 13.400,00m2	TERRE INTALI (LIFOULA)	POOL	ONDZIE Boniface
33	13842 du 29-01-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 8.700,00m2	TERRE INTALI (LIFOULA)	POOL	ONDZIE Boniface
34	12506 du 08-05-15	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 27.200,00m2 soit 2ha72a00ca	VILLAGE (TERRE IBINA NGATSOU)	POOL	ELINGABATO Aristide Destin
35	7193 du 18-02-13	Sect U, bloc 98 ; Plle 2bis ; Sup : 163,18m2	M'PILA	6-BZV	ELINGABATO Aristide Destin
36	20604 du 10-09-19	Sect AT, bloc 12 (ex115) ; Plle 28 ; Sup : 401,25m2	87, RUE LES ALOUETTES	4-BZV	NTSIENTA MATONDO Léa Nicole
37	20522 du 19-08-19	Sect -, bloc - ; Plle 03 ; Sup : 1.228,00m2	QUARTIER OHADE (MAKOUA)	CUVETTE	CHAKIROU Lambert
38	19291 du 09-08-18	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 2.000,35m2	DJIRI MANIANGA	9-BZV	EKONDI Claudette Flavienne
39	20629 du 17-09-19	Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N (KINTELE)	POOL	MIDIKO Didalvie Merveille
40	19719 du 17-07-18	Sect P10, bloc 49 ; Plle 6 ; Sup : 394,27m2	136, RUE MOUSANA	5-BZV	OYA Pauline
41	6193 du 13-07-12	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	ELENGA Victorine
42	16944 du 18-10-17	Sect P7suite, bloc 45 ; Plle 9 (ex1898) ; Sup : 400,00m2	1889, RUE DE LA BARRIERE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	YASSINE Hussein Salim
43	20581 du 04-09-19	Sect P7suite, bloc 55 ; Plle 01 ; Sup : 367,20m2	1479, RUE NOUMBI	4-BZV	YOKA OKONGA Sophe Ursule
44	20747 du 30-09-19	Zone non cadastrée ; Sup : 792,62m2	ACADEMIE (DJIRI)	9-BZV	MABIKA NKENGUE Sandra Nardy
45	19468 du 02-02-19	Sect P9 (exP9C), bloc 132 ; Plle 2 ; Sup : 407,74m2	14, RUE SAINTE-ANNE	4-BZV	GAPOULA Claude

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière.

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2019
Le Chef de Bureau, ***Gilbert MBANDZA.***

ORIENTATION SCOLAIRE...

Accompagner les jeunes dans le choix des filières

***«La formation par alternance pour une meilleure employabilité des jeunes»*, c'est le thème de la 3e édition du salon de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle qui s'est tenue du 15 au 18 octobre 2019 à Brazzaville. Placé sous le patronage du ministre d'Etat, ministre du commerce et des approvisionnements Claude Alphonse Nsilou, ce salon a eu lieu grâce au partenariat de la société Atlas services, du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et de la société de téléphonie mobile Airtel.**

Le ministre d'Etat visitant les stands

Mme Flavie Oyabi Lombo, directrice générale de l'association Atlas services, a rappelé à l'occasion la tenue réussie des deux premières éditions. La première sur le thème: *«L'orientation comme vecteur de réussite»* avait pour but de replacer les métiers de l'orientation scolaire et professionnelle au centre des préoccupations des décideurs et des partenaires. La deuxième a permis de mettre ensemble les ministères en charge de l'Enseignement et les deux secteurs, public et privé.

Le représentant de la RDC M. John Ntumba Panumpakole, invité à intervenir, a estimé que la formation professionnelle et qualifiante aux métiers est un nouveau paradigme pour lutter contre la pauvreté et la marginalisation sur le continent.

Le ministre Claude Alphonse Nsilou a estimé que la formation en alternance demeure marginale au Congo selon de nombreuses études. Les raisons de ce défi s'expliquent, d'une part, par l'extrême faiblesse du tissu d'entreprises susceptibles de recevoir les apprenants et, d'autre part, par la formation en alternance qui apparaît comme un système complexe dans sa mise en œuvre. La formation en alternance est l'une des solutions prometteuses car elle constitue une promesse solide sur la situation professionnelle des jeunes.

La visite d'une dizaine de stands de quelques ministères, fondations et associations de la place et une conférence-débat sous le thème: *«La formation en alternance pour une meilleure employabilité des jeunes»*, animée par un panel d'intervenants: Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre-Michel Nguimbi, président exécutif du GERIA, Paul Obambi, président de la Chambre de commerce de Brazzaville, John Ntumba Panumpakole, ministre de la formation qualifiante de la RDC et Christian Epouma, président de l'APEEC, a marqué la première journée de ce salon. Dans leur intervention, ils ont demandé aux parents de laisser leurs enfants choisir librement leur filière, tout comme ils ont suggéré que soit nouée une collaboration entre les entreprises et les autorités en charge pour accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs rêves. Toutefois, pour que soit réussi ce projet, il faut lier rhétorique et pragmatisme.

«Les différents programmes d'échange et de coopération académique aux USA»; «Le Campus France»; «Le rôle des organisations patronales dans la formation en alternance»; «Les offres de stages dans les métiers de la sécurité sociale», ont été entre autres, les thèmes développés à ces assises.

A noter que nombre de personnalités étaient à l'ouverture de ce salon, dont Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique, professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi, Chistian Roger Okemba, maire de Brazzaville, etc.

Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire)

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les acteurs du secteur privé s'engagent dans la lutte contre la malnutrition

Le comité ad'hoc national de lutte contre la malnutrition a échangé autour des problèmes de malnutrition avec les acteurs du secteur privé, les membres du Réseau des parlementaires et les membres d'ONG lundi 21 octobre, à Brazzaville. Cette rencontre a été dirigée par le président du comité, Jean-Baptiste Ondaye, le secrétaire général de la présidence, en présence de la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini. Elle a accouché de la mise en place du bureau du réseau des acteurs du secteur privé contre la malnutrition.

Le bureau du réseau

Les problèmes de malnutrition sont en augmentation à l'échelle mondiale et freinent la productivité. Déterminant majeur pour la santé, la nutrition est un facteur clé dans le développement d'un pays. Toutes les parties prenantes doivent donc assumer leurs responsabilités. Abdoulaye Djibril Bopaka a été choisi par les siens pour présider la coordination de cinq membres du réseau des acteurs du secteur privé contre la malnutrition. *«Le secteur privé a un rôle important à jouer dans la résolution de cette question. En mettant en place ce réseau, le secteur privé a montré son engagement d'œuvrer aux côtés du Gouvernement. Nous allons travailler pour lutter contre le fléau de la malnutrition»*, a déclaré Abdoulaye Djibril Bopaka.

Membre depuis octobre 2013 de l'initiative SUN (Scaling up nutrition) des Nations Unies, le Congo en a épousé la vision qui est celle de construire un environnement économique et social favorable, permettant de garantir aux enfants leur plein potentiel partout dans le monde.

Selon un rapport établi en 2015, le Congo occuperait le 5e rang des pays ayant un taux de malnutrition élevé.

Selon l'UNICEF, les départements de la Cuvette-Ouest, de la Sangha, de la Likouala et de la Lékoumou avaient un taux de malnutrition de 30%. Cet exposé a permis de cerner l'ampleur de la malnutrition au Congo et d'attirer l'attention de tous sur la nécessité d'agir en vue d'obtenir une inflexion de ce fléau.

Pour Jean-Baptiste Ondaye, les objectifs de cette rencontre ont été atteints, grâce à la volonté des acteurs du secteur privé de ne pas rester en marge des initiatives de lutte contre la malnutrition. *«La lutte contre la malnutrition constitue un défi pour le développement du Congo. De façon plus générale, aucun pays ne peut envisager un futur meilleur sans des ressources humaines de qualité»*, a-t-il indiqué.

La mise en place du réseau des acteurs du secteur privé contre la malnutrition permettra au Congo de se conformer aux attentes de l'initiative SUN qui requiert la participation de tous dans la lutte contre ce fléau.

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

EDUCATION

Une campagne pour promouvoir l'éducation de qualité

Dans le souci d'accompagner le Gouvernement dans la quête d'une éducation adéquate a été mise en place l'association Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous et développement que préside Patrice Tsoumou. Dans le cadre de ses activités, elle a lancé le 18 octobre une campagne nationale pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous sur le thème: *«Promouvoir l'éducation de qualité pour tous ou périr»*. A cette occasion, une lettre a été adressée au couple présidentiel *«pour la bénédiction et le plein succès de l'initiative»*, a-t-il expliqué.

Patrice Tsoumou au lancement de la campagne

Créée en décembre 2018, la Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité a pour but de promouvoir une éducation qualitative au Congo. Elle entend à travers ses actions relever quelques défis: la construction de nouvelles salles, la confection de tables-bancs, la construction et l'équipement des bibliothèques et laboratoires, l'accès au numérique, le recrutement des enseignants dans toutes les écoles.

Consciente de l'état critique dans lequel se trouve le système éducatif, la Dynamique veut sensibiliser toute la nation pour une cause commune. *«Il y a un temps pour tout. Nous ne laisserons plus cette seule charge aux seuls parents biologiques et aux députés élus, associations et mutuelles du coin dont les moindres interventions se noient dans l'océan de l'immensité des défis à relever. C'est ce message que nous voulons transmettre à toute la nation, en allant de district en district»*, a-t-il déclaré.

A titre expérimental, les districts de Lékana et Djambala sont les premiers à recevoir l'équipe de campagne. *«Le train de la promotion de l'éducation de qualité pour tous va donc prendre le départ chez vous et avec vous. Soyez utiles, mobilisez-vous et servez la cause de l'éducation de qualité de nos enfants»*, a-t-il dit en exhortant les communautés de ces deux districts.

La Dynamique compte véritablement s'allier aux pouvoirs publics pour l'atteinte de l'Objectif 4 de développement durable: *«Offrir une éducation de qualité pour tous…»*, a-t-il conclu. Reste à voir les résultats sur le terrain.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Vitia KOUTIA *(Stagiaire)*

BANQUE MONDIALE

Faire avancer l'Afrique en autonomisant les populations pauvres et les femmes

La Banque mondiale vient de publier le rapport semestriel consacré à la conjoncture économique africaine. La croissance en Afrique subsaharienne ne parvient pas à décoller en 2019 à cause des incertitudes persistantes de l'économie mondiale et des réformes intérieures qui marquent le pas. Globalement, elle devrait ressortir à 2,6% en 2019, contre 2,5% l'année précédente. Une performance inférieure de 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'avril. Quant au Congo, son taux de croissance en 2019 est de 5,4%, une croissance qui tire principalement ressource du secteur pétrolier.

Albert Zeufack

Ce rapport se consacre à deux volets importants: l'accélération de la réduction de la pauvreté et la promotion de l'autonomisation des femmes.

Le vice-président de la Banque mondiale, Hafez Ghanem, souligne que l'inclusion des femmes est un élément clé pour stimuler la croissance. Les décideurs africains sont confrontés à un choix crucial: poursuivre les politiques actuelles ou prendre des mesures volontaristes pour favoriser une économie plus inclusive. Après plusieurs années de croissance décevante, a-t-il poursuivi, la réduction de l'inégalité des chances dont sont victimes les femmes s'impose comme une évidente solution pour progresser.

L'Afrique n'est pas le seul continent à pâtir de la conjoncture internationale incertaine. Les prévisions pour cette année sont encore plus mauvaises pour le Maghreb et le Moyen-Orient, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Asie du Sud où d'autres économies émergentes et en développement revoient leurs perspectives à la baisse. *«Les économies africaines subissent, elles aussi, les contrecoups de la conjoncture internationale, ce qui se traduit par une croissance modérée dans l'ensemble de la région. Dans le même temps, la faiblesse de la croissance dans les pays d'Afrique est clairement corrélée à la faiblesse de gouvernance et, les responsables publics et les citoyens doivent placer la transparence et l'efficacité des institutions au cœur de leurs priorités»*, a affirmé Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique.

Le rapport montre qu'en 2015, quatre Africains sur dix, soit plus de 146 millions d'individus, survivaient avec moins de 1,90 dollar jour. Par manque d'initiatives d'envergure susceptibles de créer des débouchés économiques et d'atténuer les risques pour les pauvres, l'extrême pauvreté deviendra un phénomène presque exclusivement africain à l'horizon 2030. La lutte contre la pauvreté doit donner aux pauvres les moyens d'agir et de s'attacher à accélérer la transition démographique et la baisse des taux de fécondité; de mieux tirer parti du système alimentaire en valorisant l'agriculture et en développant les activités rurales non agricoles, tout comme à s'atteler aux facteurs de risque et de conflit.

L'Afrique subsaharienne est la seule zone du monde qui peut se targuer d'avoir plus de femmes au profil entrepreneurial que d'hommes, sachant que les Africains jouent un rôle clé dans l'agriculture sur le continent. Mais, les écarts de salaire importants et persistants entre les sexes étouffent cette singularité. En Afrique subsaharienne, les agricultrices produisent 33% de moins par hectare que les agriculteurs; elles gagnent 34% de moins que leurs homologues masculins.

Face à cette situation, le rapport Africa's pulse préconise six leviers politiques pour assurer l'autonomisation économique des femmes. Renforcer leurs compétences au-delà des formations traditionnelles; lever les contraintes financières par des solutions novatrices qui résolvent la question du nantissement et améliorent l'accès au secteur financier; aider les femmes à faire valoir leurs droits fonciers; les rapprocher du monde du travail; s'attaquer aux normes sociales qui entravant leurs perspectives professionnelles et préparer une nouvelle génération solide en aidant les adolescentes à franchir sans heurts cette étape de leur vie. On peut noter qu'au Congo, 22% des femmes ont accès à la terre.

E.M-O. et Vitia KOUTIA
(Stagaire)

MUSIQUE/SOUVENIRS

Il était une fois Nkaya Mathos «Mwana Mukamba»

Voici 31 ans que disparaissait, le 22 octobre 1988 à Brazzaville, Athanase Nkaya, plus connu des mélomanes comme Mathos Mwana Mukamba. Il est né le 1er janvier 1951 à Ndiba, une petite bourgade de Loutété, dans la région de la Bouenza.

Après l'obtention de son CEPE (Certificat d'études primaires élémentaires) en 1958, Mathos, faute de soutien financier, abandonne les études pour s'adonner à la couture auprès de son cousin du même nom, oncle du grand ''sapeur' congolais Antoine Wada, dit Djo Ballard, à Bouansa.

Enfant de cœur à l'église catholique de Bouansa, c'est comme choriste que Nkaya Mathos fait ses premiers pas dans le monde musical.

En juin 1970, l'orchestre amateur de Brazzaville Kembo Ntuma de feu Younga Gilbert, en tournée dans la Bouenza, livre un concert couplé d'un concours de danse en plein air à la Place de la gare. Mathos met à profit cette circonstance pour faire parade de son grand talent de chanteur et de danseur. Il remporte le trophée mis en jeu. Du coup, Gilbert La Young n'hésite pas de signer la lettre d'engagement du jeune virtuose.

Aux âmes biens nées, la valeur n'attend point le nombre des années, Mathos qui avait des grandes qualités musicales largue au sein de Nkembo Ntuma le tout premier titre de sa discographie intitulé «Mokolo na kokufa». Un opus qui se joue et se danse encore.

En 1972, Mathos abandonne son maître pour l'international orchestre populaire Super boboto de Brazzaville (SBB). C'est dans ce groupe qu'il connait sa plus grande gloire musicale aux côtés d'Ange Linaud, Mienandi Michou, Passy Djo, Kibouilou Amédée, Pandzou Samuel dit Auguste Fall, Mazonga Boniface «Maz Boni», Mayindou Jean «Pirate», Du Soleil, la liste n'est pas exhaustive.

Son arrivée dans les SBB modifie, de fond en comble, le répertoire de l'orchestre, notamment avec ses chansons engagées et de la vie courante comme «UJSC», et «Pouvoir populaire», dans lesquelles il prône le rassemblement de la jeunesse congolaise, la réconciliation et la paix.

Dans la foulée, en 1971, SBB remporte le premier Prix de la chanson révolutionnaire attribué par le Président Marien Ngouabi.

Le bar-dancing Super Jazz devient alors le Temple rouge de la musique congolaise. Nkaya Mathos, compositeur et grand danseur, introduit la chanson du terroir dans le groupe. En témoigne la chanson «Mbikeno na sala». Le succès du jeune chanteur fait boule de neige à Brazzaville, jusqu'à dépasser les frontières nationales. S'ensuivent de nombreux voyages à l'étranger et à l'intérieur du pays. En 1972, par exemple, le SBB, avec Nkaya Mathos, représente le Congo à la *«Semaine culturelle soviéto-congolaise».*

En 1973, il participe au 10e Festival mondial de la jeunesse à Berlin, en ex-RDA (République Démocratique Allemande), où il gagne la médaille d'or. La même année, SBB, toujours avec Mathos, accompagne les athlètes congolais aux 2es jeux africains, à Lagos, au Nigeria.

Grâce à sa voix suave et à sa manière de danser très particulière, Mathos ensorcelle les spectateurs qui ne croyaient

Athanase Nkaya

pas à leurs yeux.

Chanteur hors-pair, Mathos avait pour coutume de tirer son inspiration du terroir kamba. Pour illustration, en 1975, il signe, aux Editions SBB «Mbikeno na sala» (traduisez laissez-moi travailler), une chanson qui rencontre un succès fou auprès de la jeunesse kamba, sundi et dondo. Ce qui lui vaut l'attribution du pseudonyme *«Mwama Mukamba».*

En 1975, lors de l'Année internationale de la femme, SBB se hisse au hit-parade africain avec la célèbre chanson «Avocat» ya basi», de Mienandi «Michou».

En 1976, sur invitation personnelle de Léopold Sédar Senghor, alors chef de l'Etat sénégalais, Mathos effectue son dernier voyage à l'étranger avec le SBB. L'orchestre anime la première Foire internationale de Dakar.

Mais, en 1984, Mathos quitte le SBB.

Grâce à l'appui financier d'Isidore Bazenguissa, Mathos crée à Nkayi, son groupe «Sakomansa yeto na yeto». Il se fait accompagner par Kanta Mantsima, Mbemba Nono (tous deux chanteurs deuxième voix), Kady Keita (chanteur première voix), Vieux Biolo (trompettiste), Sawa Kifuidi (drummeur), Dollard, Mombata Samy, Mick Meme Wa Mpangala, Miezi Wa Seba, respectivement guitaristes solo, mi-solo, basse, et accompagnateur, Anatole Bokassa (saxophoniste).

Le chanteur fait paraître au studio IAD, à Brazzaville, le dernier album de sa carrière dont le titre phare est «Clémence». On y trouve également d'autres chefs-d'œuvre telles «Yandi Ngongo», «Pierreta», «Muendo Mpimpa».

Malheureusement, «Sakomansa yeto na yeto» ne vit que le temps d'une rose. Puis, il intègre l'orchestre ATC Music. Il est contraint par la suite à élire domicile à Ouesso (département de la Sangha), où il opte pour une carrière solo dans les night-clubs.

Le 15 octobre 1988, Mathos est foudroyé par un palu cérébral.

Son ancien producteur, Isidore Bazenguissa, alors directeur régional des impôts, l'évacue à l'hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville.

Malgré les soins intensifs, l'artiste rend l'âme le 22 octobre 1988.

Quelques jours après, il est porté en terre au cimetière de Mafouta. En présence de Jean-Baptiste Tati Loutard, ministre de la Culture de l'époque ; Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat, Auguste Fall, ancien compagnon et président de l'Union des musiciens congolais (UMC) et des milliers de fans venus de tous les quatre coins du monde.

Nkaya Mathos laisse une veuve et trois enfants.

Equateur Denis NGUIMBI

Tous ceux qui désirent avoir la discographie de SBB, de 1968 à 1987, sont priés d'appeler au

LIVRE

Les éditions Les Manguiers exhalent la cuisine congolaise

Inspiré des mets congolais cuisinés au célèbre restaurant brazzavillois Mami Wata, sur les berges du fleuve Congo, le livre intitulé «Restaurant Mami Wata, Cuisine congolaise», 128 pages, édité par Les Manguiers, préfacé par Margaret Mpiani, a été présenté et dédicacé samedi 19 octobre 2019 à Brazzaville. C'était au cours d'une cérémonie organisée par la maison éditrice, en présence de Lydie Pongault, conseillère du chef de l'Etat à la Culture, aux arts et au tourisme; Mireille Opa, directrice générale des Arts et des lettres; Jean Paul Pigasse, Président directeur général du journal Les Dépêches de Brazzaville; et des férus de l'art culinaire.

¨Pendant la dédicace du livre

«A travers ce livre, nous voulons faire vivre la cuisine congolaise avec les meilleures recettes du restaurant Mami Wata», a indiqué Margaret Mpiani.

Dans cet ouvrage, la plupart des saveurs congolaises, selon le savoir-faire du célèbre restaurant sont évoquées. A travers des toasts: avocat aux crevettes, poissons boucanés, courges aux poissons; des fritures: croquettes de saka-saka, frites de manioc; des vérines: poulet à *«la mwambe»,* poissons salés aux aubergines locales, tripes au haricot blanc; des brochettes: bœuf, capitaine de Pointe-Noire, etc.; sucreries: beignets à la banane, crêpes fourrées, tartes à la banane, etc.

Cerise sur le gâteau, un bon nombre de ces recettes ont fait l'objet d'une dégustation.

L'Afrique regorge des senteurs et des saveurs qui en font une des gastronomies les plus riches au monde. On a l'habitude de parler de la cuisine africaine, mais comme pour nombre de sujets, il est plus adéquat de la conjuguer au pluriel. D'autant plus que les cuisines diffèrent selon les pays, les régions, les ethnies.

Grâce à cet ouvrage, les mets du continent, et ceux du Congo, en particulier, méritent d'être *«connus et reconnus»*, indique le préfacier du livre. Ce dernier permet, non seulement de découvrir les recettes spécifiquement africaines, mais il s'inscrit aussi dans la trajectoire de la didactique culinaire, pour celui qui voudrait connaître la culture gastronomique du Congo.

Le livre est vendu à 20.000 F. CFA. On peut se le procurer, soit à la librairie Les Manguiers, soit par commande en ligne sur Amazone.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

DISPARITION

Fondateur du groupe folklorique Ntemo Kongo, «Dr Mouayello» a été inhumé à Brazzaville

Un pan d'histoire du Congo s'en est allé avec le ''Dr Mouayello''. Les funérailles du patriarche Grégoire Tchikeby, dit ''Dr Mouayello'', décédé le 3 septembre 2019 à Brazzaville des suites d'une maladie à l'âge de 95 ans, ont eu lieu dans la capitale. Président de l'Union des groupes folkloriques de l'arrondissement 4 Moungali, fondateur du groupe traditionnel Ntemo Kongo et président fondateur de la Fédération des maraîchers du Congo (FEMACO) a été inhumé le 21 septembre dernier au cimetière privé Ma Campagne VIP de la capitale. Peu avant, des hommages lui ont été rendus à son domicile à Moungali, par les membres de sa famille, les amis, et sympathisants, avant l'office religieux de requiem qui s'est déroulé en l'église Saint-Esprit.

Né vers 1924 à Mbanza-Mpoudi (Pool), fils de Samba Mayanza et de Dihoulou Bizenzo, Grégoire Tchikeby fut baptisé le 7 décembre 1939 à Léopoldville (actuelle Kinshasa) où il fut séminariste. Devenu enseignant, il fut affecté à l'école primaire de Ngoudianza où il fut le premier enseignant, puis à Voka où il se marie à Marie Talansi, le 17 novembre 1946. De même, il exerça comme enseignant catéchiste à Mbanza-Mpoudi. Après l'enseignement, il fut recruté à l'Union électrique du Congo (UNELCO), en qualité de secrétaire d'administration qu'il quitta librement pour le Chemin de fer Congo Océan (CFCO).

En 1964, à l'occasion du rapatriement des Congolais de Brazzaville de Kinshasa, il créa la Fédération des maraîchers du Congo (FEMACO) dont il fut le président.

A la faveur du courant politique du moment, il devint membre de la Milice ouvrière, responsable de la section des maraîchers du Congo. Commerçant, il créa plusieurs activités telle que la coopérative pour la fabrication des briques de Moungali, mais la principale fut la restauration.

Grégoire Tchikeby ''Dr Mouayello''

Dieu lui faisait souvent grâce, toutes les activités qu'il menait prospéraient.

Homme dynamique, entreprenant, ouvert, jovial et affable, Grégoire Tchikeby fut également président du marché permanent de la Plaine au centre-ville de Brazzaville, mais aussi superviseur du Marché des 10 Francs à Moungali. Dans le cadre de la valorisation de la culture Kongo, il fonda en 1974 dans la capitale, le groupe traditionnel Ntemo Kongo. Un groupe qui a fait bouger les sympathisants de cette musique pendant des années, et qui avait pour concurrents les groupes Ntuka Kongo ; Losa nsengo ; Simba nsengo, Moukoukoulou national ''Le Peuple'', etc. Il en fut l'animateur principal dans ses premières années, avec ses déhanchements inimitables, tenant à la main, son sceptre de queue d'animal, symbole de chefferie. Au moment où son groupe se produisait pendant les traditionnels rendez-vous du dimanche au rond-point Moungali, mais aussi lors des nombreuses cérémonies organisées dans les années 70, 80 et 90. En mars 1981 sur invitation de Mgr Louis Badila (Curé sauf erreur de notre part), son groupe se produisit dans l'enceinte de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, à l'occasion de l'ordination de l'Abbé André Nkenko, à la grande joie des paroissiens et des invités. Il est demeuré président de l'Union des groupes folkloriques de l'Arrondissement 4 Moungali jusqu'à sa mort.

Père et grand-père, le patriarche Grégoire Tchikeby ''Dr Mouayello'' laisse dix enfants (trois garçons et sept filles) cinquante-quatre petits-fils et soixante-treize arrières-petits fils, six arrières petits-fils et un arrière-arrière-arrière-petit-fils. Adieu le patriarche, que ton âme repose dans la paix du Seigneur !

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale
de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718,
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE UNITED RAAD COMPANY SAU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 16 Octobre 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 17 Octobre 2019, sous le folio 121/1 N°499, il a été constitué une Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: UNITED RAAD COMPANY, en sigle «U.R.CO»;
Forme: Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général;
Capital: Dix millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) actions de cent mille (100 000);
Siège social: Enceinte de Hilary Hôtel, Quartier Aéroport, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Exploitation minière;
- Achat et vente des produits miniers;
- Import-export;
- Commerce général;
- Travaux publics;
- Prestation de services;
- Gestion immobilière.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Administrateur Général: Monsieur RAAD Mohamad;
RCCM: CG/PNR/19 B 426 du 22 Octobre 2019.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO

Mise en œuvre d'un Projet de Cartographie des infrastructures de production autonome de l'eau (forages privés) dans la ville de Pointe-Noire

Ayant fait le constat d'un risque imminent d'intrusion du biseau salé (eau de mer) dans la nappe d'eau douce alimentant la ville de Pointe Noire, un phénomène qui pourrait rendre cette eau impropre à la consommation humaine, le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, avec l'appui de la Banque Mondiale par le truchement du PEEDU, met en œuvre un projet de cartographie des ouvrages de production autonome de l'eau (forages privés) implantés dans cette ville. L'objectif poursuivi est de prévenir le risque de pollution de la nappe d'eau douce par la maitrise des prélèvements de l'eau.

Ce projet qui va permettre à l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau de disposer des outils nécessaires au suivi et contrôle de l'activité de production d'eau par les forages, se déroule en deux phases :

1. Une première phase d'information et de sensibilisation des acteurs et parties prenantes, notamment: les autorités politiques et militaires locales, les promoteurs des forages d'eau, les entreprises spécialisées dans la réalisation des forages d'eau, les associations des consommateurs ainsi que les chefs de quartiers. Un atelier dédié à la sensibilisation sur le projet et sur le cadre juridique régissant le secteur de l'eau, a été organisé le 24 septembre 2019 à l'hôtel Atlantic Palace (voir photo de famille ci-contre); il s'en est suivi une campagne de sensibilisation de proximité dans les six (6) arrondissements que compte la ville océane.

Photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation et d'information du 24 septembre 2019

2. Une seconde phase qui va être lancée dans les tout prochains jours portera sur l'opération de collecte et de constitution d'une base de données sur les ouvrages et leurs promoteurs ainsi que les entreprises de travaux de forages. Prévue pour être réalisée en trois (3) mois, cette phase sera confiée à un Consultant (firme) dont le recrutement est en cours.

Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique qui a apprécié l'intérêt que lui ont manifesté les autorités préfectorales et municipales ainsi que leurs administrés sur le déroulement de la phase 1 du projet, souhaite vivement une forte implication des chefs de quartiers, de blocs et de zones dans la mise en œuvre de la seconde phase du projet.

STAGE COMPTABLE SOCIAL H/F MANAGEMENT LEVEL: STAGIAIRE

Lieu du stage: Pointe-Noire

Présentation de l'entreprise:

PRICEWATERHOUSECOOPERS Congo est un cabinet de conseil juridique et fiscal, de commissariat aux comptes et d'expertise comptable fondé en 1984.

Dans le cadre de la mutation de notre service GCS (Global Compliance Service), Nous souhaitons accueillir deux stagiaires longue durée en formation. A l'issue de cette période de formation qui durera une saison, la collaboration pourra se poursuivre sous forme de CDI, si les performances du stagiaire sont à la hauteur des standards de notre guide de performance.

Les principales missions du poste

Au sein de la LoS Assurance & Advisory, vous serez formé (e) aux principales missions de notre pôle GCS que sont:

-Participer à la réalisation de la paie d'un portefeuille de clients;

-Tenue de la comptabilité ;

-Réalisations des déclarations sociales et fiscales (DAS, DSF...);

-Assister le Manager dans la réalisation et/ou la supervision des travaux, conformément aux standard qualité de PwC;

-Soutenir la croissance de Firme;

Profil du/de la candidat(e)

-Vous êtes titulaire au moins d'un bac+ 4/5 en Comptabilité, Finance-Banque, en Gestion ou d'un diplôme équivalent ;

-Vous faîtes preuve de curiosité, d'enthousiasme et avez une capacité d'adaptation à des environnements de travail variés ;

-Vous faites preuve d'un engouement certain pour le travail d'équipe, êtes proactif(e), avez un sens de l'analyse et êtes attentif (ve) à la qualité de service rendue aux clients ;

-Vous avez de bonnes capacités commerciales ;

-Vous avez un très bon niveau d'anglais...

-Vous souhaitez vous investir au sein d'un Cabinet de renommée internationale, faire éclore vos talents et «ré imaginer le possible»;

...alors, n'attendez plus, rejoignez notre équipe Global Compliance Services et vivez la «PwC experience», un Univers d'opportunités!

Merci de transmettre votre CV détaillé et actualisé accompagné d'une lettre de motivation en indiquant en objet du mail: Candidature Stage Comptable Social, à l'attention de la Responsable des Ressources Humaines aux adresses suivantes au plus tard le 04 novembre 2019:

par mail à: recrutement.cg@cg.pwc.com

Ou aux adresses suivantes:

Au 88, Avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire, Avenue Amilcar Cabral, Enceinte BCI (Siège) Bâtiment Annexe - 1er étage, B.P.: 1140, Brazzaville, Congo (PricewaterhouseCoopers)

La sélection se fera sur CV, tests (psychotechniques, anglais, comptable...) et entretiens.

BASKET AUX JEUX MONDIAUX MILITAIRES

La taille, ça compte!

L'équipe militaire du Congo participe aux Jeux mondiaux militaires à Wuhan, en Chine. Logés dans le groupe A, les basketteurs congolais ont été desservis par leur petite taille, surtout face aux géans chinois qui leur ont refusé le visa des demi-finales après la défaite concédée un jour plus tôt contre les USA.
Des débuts fracassants! C'est ce qu'on pourrait dire de l'équipe du Congo qui a, tour à tour, battu la Mongolie (74-72), même si elle ne s'est imposée que de deux points, et le Qatar (60-49). Elle a toujours fait la course en tête chaque fois, en maintenant un écart suffisant dans les quatre quarts temps du jeu lors des deux matches.

Bertrand Bikinda: comme un nain entre deux géants chinois

Différence de niveau et de taille

Les choses se sont corsées quand il s'est agi d'affronter les deux ténors du groupe, les USA et la Chine. Si la différence de taille n'était pas énorme avec les Américains, le talent et l'expérience de ces derniers ont fait la différence au cours de cette troisième sortie des Congolais, battus 76-79. On peut dire cependant que les Congolais ont donné du fil à retordre aux Américains.
C'est surtout face à la Chine que les Congolais se sont vus très petits. Certains basketteurs chinois culminaient à 2,10m quand le plus grand congolais peine à dépasser les 2m. S'il n'y a pas que la taille qui compte au basket-ball, être grand est indispensable. La chasse aux grands ne se limite pas qu'aux Etats-Unis. La Chine aussi a ses grands gabarits. Si on la compare au Congo, il n'y a pas photo. Les Chinois ont noyé les petits basketteurs congolais, et par la taille et par le talent, et le résultat final de la confrontation entre les deux équipes est suffisamment éloquent. Car la Chine a gagné par 92-62, soit un écart de 30 points. *«Ils avaient l'air de jouer contre des enfants»,* ironise un internaute.
Des scientifiques affirment qu'en Chine les enfants sont sélectionnés dès 4 ans en analysant la forme de leurs os ou leurs poils pubiens, pour savoir si leur croissance est forte. Ceux qui remplissent le critère désiré sont orientés vers le basket-ball qui se professionnalise au pays de Mao Tsé-Toung. De quoi donner des idées aux responsables du basket-ball congolais. Dans cette discipline, il faut être grand pour réussir.
Il n'y aura donc pas de demi-finale pour l'équipe militaire du Congo. Elle va se contenter de disputer le match de classement pour les cinquième et sixième place face à la Grèce, vendredi 25 octobre.
Outre le basket-ball, le Congo est représenté par deux boxeurs et la reine congolaise du 100m, Natacha Ngoïe Akamabi.
Les Jeux mondiaux militaires sont l'équivalent militaire des Jeux Olympiques. Ils se déroulent tous les quatre ans et rassemblent cette année 105 pays, pour environ 8000 athlètes toutes disciplines confondues.

Basketteurs militaires américains et congolais posant pour la postérité

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

APRÈS LA QUALIFICATION DU CONGO POUR LE CHAN 2020

Soulagés, mais pas rassurés

Pour la troisième fois après 2014 et 2018, le football congolais gagne le pari de disputer la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), une compétition réservée aux internationaux évoluant dans un club de leur pays. Les Diables-Rouges l'ont réalisé aux dépens de la Guinée Equatoriale dimanche dernier au Stade Massamba-Débat.
Seulement, il faudra parachever cette qualification qui réjouit les plébéiens des stades, eux qui recommencent à croire au football congolais qui broyait du noir. La phase finale du CHAN constituant un sommet du football africain local, celle-ci est exigeante. Elle obéit à une préparation rigoureuse. Et elle démarre sitôt la qualification obtenue. C'est le moment où plus que jamais les partenaires du football congolais devront s'en donner les moyens. Ils ne doivent pas attendre que des alouettes leur tombent toutes rôties du ciel.
Six mois environ séparent les Diables-Rouges A' de l'échéance du CHAN. Quinze pays ont conquis la qualification pour Cameroun 2020: Maroc, Tunisie, Mali, Guinée, Niger, Burkina Faso, RDC, Zimbabwe, Togo, Zambie, Soudan, Ouganda, Rwanda, Namibie. Dans ce giron, les Diables-Rouges A' ont leur place. Or il ne faut pas considérer justement la qualification non pas comme un événement, mais comme un déclic qui pousse au travail. Il faut donc travailler davantage pour faire des Diables-Rouges un tout cohérent. Ceux qui veillent sur eux doivent en prendre conscience. De même, les joueurs doivent avoir la tête et les pieds suffisamment solides, à l'instar d'autres habitués de ce forum. Pour que le Congo retrouve sa place parmi les grands consacrés par les médias comme porte-étendards du football africain.
De quelle marge de manoeuvre dispose la Fédération congolaise de football pour réaliser une ambition à laquelle sont accrochés les férus de football congolais?

Dernière image de Congo-Guinée Equatoriale au Stade Massamba-Débat

Jean ZENGABIO

HANDBALL

Le Congo coincé entre l'Algérie et le Maroc

La phase finale de la 25e Coupe d'Afrique des nations de handball masculin, c'est du 16 au 26 janvier 2020 en Tunisie. Les dix-sept pays qualifiés connaissent le verdict du tirage au sort. Le Congo aurait souhaité être ailleurs que là où il est, mais, c'est le verdict de la main innocente.
Les Diables-Rouges du Congo sont tombés dans le groupe D, coincés entre deux mastodontes: l'Algérie et le Maroc. Ils en découdront aussi avec le Sénégal et la Zambie. C'est un groupe réputé difficile. Les performances réalisées par l'Algérie, en tout temps, et ceux du Maroc et du Sénégal, ces derniers temps, semblent impressionnants. Aussi les observateurs sont-ils enclins à considérer les Diables-Rouges du Congo et l'équipe de Zambie comme des cheveux dans la soupe. Mais on ne se méfiera jamais assez d'eux, dans la mesure où les éditions de la CAN de handball ne se ressemblent pas. Serait-ce suffisant pour asseoir un quelconque optimisme?
Concernant le Congo, le rang occupé par l'Etoile du Congo à la récente Coupe d'Afrique des clubs champions a été suffisament éloquent pour que l'on parle de surprise. Même si l'apport de la diaspora est annoncée. Le Congo a montré qu'il n'est pas encore sorti de l'impréparation, de l'improvisation. Il y a à peine deux mois et demi pour convaincre ceux qui doutent.
Bref, les autres groupes ne seront pas non plus de tout repos. Le groupe A réunit l'Egypte, la RDC, la Guinée et le Kenya. L'Angola, le Gabon, le Nigéria et la Libye s'affronteront dans le groupe B, tandis que la Tunisie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Cap Vert en découdront sportivement dans le groupe C.
Le vainqueur de la compétition représentera l'Afrique aux Jeux olympiques 2020. Lors de la prochaine Coupe du monde de handball qui aura lieu en 2021 en Egypte, une compétition à 32 équipes au lieu de 24 auparavant, sept tickets sont réservés à l'Afrique, a annoncé la Confédération africaine de handball (CAHB).

Dimitri Davy MACKITA (Stagiaire)

LIGUE 1 DU CONGO

Etoile du Congo et CARA dos à dos!

Le dernier match de la troisième journée du championnat national de Ligue 1 entre CARA et l'Etoile du Congo, mercredi 23 octobre au Stade Massamba-Débat, s'est conclu sur un score nul (1-1).

CRS CATHOLIC RELIEF SERVICES faith. action. results

Le Catholic Relief Services - USCCB (CRS) est une agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Episcopale des Evêques des Etats-Unis d'Amérique. CRS a été créé 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA de l'agriculture, de l'eau, de la microfinance et de l'édification de la paix.
Dans le cadre de ces activités au Congo-Brazzaville, CRS lance un avis de recrutement pour le poste de :

Chargé(e) d'administration/Administrative Officer.

Pour plus d'informations sur les qualifications, diplômes et expériences requis pour Chaque poste, vous pouvez contacter les jobs descriptions au Bureau CRS Congo sise 151 Rue Duplex Quartier Blanche Gomes, vers l'Ambassade des USA.
Pour postuler, il faudra soumettre un dossier composé de:
-Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques) ;
-Une lettre de motivation adressée au Country Manager pays, en mentionnant le poste concerné;
-Copies certifiées des diplômes ;
-Certificat de travail/attestation d'employeur ;
-Une pièce d'identité (passeport, CNI) en cours de validité.
Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés.
Notre processus de recrutement est respectueux de l'engagement de CRS à protéger les enfants et personnes vulnérables contre l'abus et l'exploitation.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Les candidatures doivent être transmises au plus tard 31 Octobre 2019, soit au Bureau CRS sis 151 Rue Duplex Quartier Blanche Gomes, sous une enveloppe fermée indiquant le poste faisant l'objet de votre candidature, derrière l'ambassade des USA ou par courriel: CG_HR@crs.org

Scott Braunschweig
Country Manager